

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO



RAPPORT DE CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ANNEE 2012

Abuja, août 2013

TABLE DES MATIERES

RESUME ANALYTIQUE	5
INTRODUCTION.....	7
I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL	9
1.1. SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE	9
1.1.1. Croissance économique mondiale	9
1.1.2. Inflation.....	10
1.1.3. Finances publiques	10
1.1.4. Secteur extérieur	11
1.1.5. Cours des principales matières premières.....	12
1.2. EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE	13
1.3. EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	13
1.3.1. Inflation.....	14
1.3.2. Finances publiques	15
1.3.3. Secteur extérieur	15
II. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO	17
2.1. EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB).....	17
2.1.1. Evolution du PIB dans les Etats membres de la ZMAO	18
2.1.2. Evolution du PIB dans les Etats membres de l'UEMOA	19
2.1.3. Evolution du PIB au Cap Vert	21
2.2. INFLATION	21
2.2.1. Evolution de l'inflation dans les Etats membres de la ZMAO	22
2.2.2. Evolution de l'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA	23
2.2.3. Evolution de l'inflation au Cap Vert	24
2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	24
2.3.1. Situation des finances publiques dans la ZMAO	24
2.3.2. Situation des finances publiques dans les Etats membres de l'UEMOA	25
2.3.3. Situation des finances publiques au Cap Vert	28
2.4. SECTEUR EXTÉRIEUR	28
2.4.1. Analyse des échanges extérieurs au sein de la CEDEAO	28
2.4.2. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau des Etats membres de la ZMAO	29
2.4.3. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau des Etats membres de l'UEMOA	31
2.4.4. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau du Cap Vert	33
2.5. SECTEUR MONETAIRE	33
2.5.1. Décisions de politiques monétaires au sein de la CEDEAO	33
2.5.2. Situation monétaire dans les Etats membres de la ZMAO	34
2.5.3. Situation monétaire dans l'UEMOA	35
2.5.4. Situation monétaire au Cap Vert	37
III. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE EN 2012.....	38
3.1. ANALYSE DE LA SITUATION GLOBALE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE.....	39
3.1.1. Nombre de pays ayant satisfait les critères	39
3.1.2. Nombre des critères satisfaits par pays	39
3.2. ANALYSE DE L'ETAT DE CONVERGENCE PAR CATEGORIE DE CRITERE	40
3.2.1. Critère de premier rang	40
3.2.1.1. <i>Ratio du déficit budgétaire dans compris (base engagement) rapporté au PIB</i>	40
3.2.1.2. <i>Taux d'inflation en moyenne annuelle</i>	41

3.2.1.3.	<i>Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale</i>	42
3.2.1.4.	<i>Réserves extérieures brutes</i>	42
3.2.2.	Critères du second rang	43
3.2.2.1.	<i>Arriérés</i>	43
3.2.2.2.	<i>Ratio recettes fiscales/PIB</i>	43
3.2.2.3.	<i>Masse salariale/recettes fiscales</i>	44
3.2.2.4.	<i>Ratio des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales</i>	45
3.2.2.5.	<i>Dette publique sur le PIB</i>	45
3.2.2.6.	<i>Taux d'intérêt réel</i>	46
3.2.2.7.	<i>Stabilité du taux de change nominal</i>	47
IV.	HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS	48
4.1.	PROTOCOLES, CONVENTIONS ET ACTES ADDITIONNELS	48
4.2.	MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA MONNAIE UNIQUE	49
4.2.1.	Conduite de la Surveillance multilatérale	49
4.2.2.	Mise en place effective et l'opérationnalisation des CNC	50
4.2.3.	Révision et harmonisation des critères de convergence	51
4.2.4.	Harmonisation des cadres légaux et statistiques	51
4.2.4.1.	<i>Harmonisation des statistiques</i>	51
4.2.4.2.	<i>Harmonisation de la fiscalité intérieure</i>	52
4.2.5.	Harmonisation des cadres des finances publiques	52
4.2.6.	Suppression de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de la CEDEAO	54
4.2.6.1.	<i>Consolidation de la zone de libre échange</i>	54
4.2.6.2.	<i>Réalisation de l'Union Douanière</i>	55
4.2.6.3.	<i>Libre circulation des personnes et droit d'établissement</i>	55
4.2.7.	Harmonisation des cadres de politique monétaire	56
4.2.8.	Harmonisation du cadre comptable et de <i>reporting</i> des banques et autres institutions financières	56
4.2.9.	Harmonisation du cadre réglementation et de supervision des banques et autres institutions financières	57
4.2.10.	Stabilisation des taux de change	57
4.2.11.	Harmonisation de la réglementation régissant les transactions des comptes courants et de capital au sein de la CEDEAO	57
4.2.12.	Intégration des marchés financiers	57
4.2.13.	Cotation et transaction dans les monnaies de la CEDEAO	58
4.2.14.	Achever la mise en place des infrastructures de paiements en Gambie, en Guinée, en Libéria et en Sierra Leone	58
V.	PERSPECTIVES	59

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des taux de croissance économique 2010-2013	9
Graphique 2: Evolution de l'inflation moyenne (en %) dans le monde.....	10
Graphique 3: Evolution des déficits budgétaires globaux en % du PIB dans le monde	11
Graphique 4 : Evolution des soldes du compte courant en % du PIB dans le monde.....	11
Graphique 5 : Evolution des taux de croissance économique en Afrique par région	13
Graphique 6 : Evolution de croissance économique au sein des groupes des pays de l'Afrique subsaharienne.....	14
Graphique 7 : Evolution de l'inflation moyenne annuelle (en %) par groupe de pays d'Afrique subsaharien.....	14
Graphique 8 : Evolution des déficits budgétaires globaux (en % du PIB) par groupe de pays d'Afrique subsaharienne.....	15
Graphique 9 : Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB) par groupe de pays d'Afrique subsaharien.....	16
Graphique 10 : Evolution des réserves brutes en mois d'importations par groupe de pays d'Afrique subsaharien.....	16
Graphique 11 : Taux de croissance réelle du PIB en 2011, 2012 et perspectives pour 2013 (en%)	17
Graphique 12 : Inflation par pays en 2011 et 2012	22
Graphique 13 : Evolution du nombre de critères de convergence respectés par pays	40
Graphique 14. Protocoles et/ou conventions non encore ratifiés au 10 juillet 2013	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des indices des prix des matières premières (2005 =100).....	12
Tableau 2 : Evolution des cours des principales matières-premières	12
Tableau 3 : Commerce intra-CEDEAO (2009-2012)	29
Tableau 4 : Critères de convergence selon le Pacte de Convergence et de Stabilité macroéconomique	38
Tableau 5. Evolution du nombre des pays ayant respecté chaque critère en 2011 et 2012	39
Tableau 6 : Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB ($\leq 3\%$)	41
Tableau 7 : Inflation en moyenne annuelle ($\leq 5\%$)	41
Tableau 8. <i>Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale $\leq 10\%$</i>	42
Tableau 9 : Réserves extérieures brutes ≥ 6 mois d'importations	43
Tableau 10. Ratio recettes fiscales/PIB nominal ($\geq 20\%$)	44
Tableau 11 : Masse salariale/recettes fiscales $\leq 35\%$	44
Tableau 12 : Investissement public financé sur les ressources internes/recettes fiscales $\geq 20\%$	45
Tableau 13: Dette publique sur le PIB nominal ($\leq 70\%$)	46
Tableau 14 : Taux d'intérêt réel positif.....	46
Tableau 15: Variations du taux de change nominal ($\pm 10\%$)	47
Tableau 16. Etat de ratification de protocoles et/ou conventions au 10 juillet 2013.....	48

ABREVIATIONS – ACRONYMES

ABAO	Association des Banquiers de l’Afrique de l’Ouest
AMAO	Agence Monétaire de l’Afrique de l’Ouest
APE	Accord de Partenariat Economique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CNC	Comité National de Coordination
CNPE	Comité National de Politique Economique
CVE	Escudo Cap verdien
ECOMAC	Base de Données de la Surveillance Multilatérale de la CEDEAO
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissements Directs Etrangers
IMAO	Institut Monétaire de l’Afrique de l’Afrique de l’Ouest
EUROTRACE	Système Informatique pour le Traitement des statistiques du Commerce Extérieur
PCMC	Programme de Coopération Monétaire de la CEDEAO
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
TEC	Tarif Extérieur Commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZLE	Zone de Libre Echange
ZMAO	Zone Monétaire de l’Afrique de l’Ouest
WAIFEM	West African Institute for Financial and Economic Management

RESUME ANALYTIQUE

1. Le présent rapport annuel de convergence macroéconomique a été produit sur la base des rapports pays soumis par les Comités Nationaux de Coordination/Comités Nationaux de Politique Economique et des informations et données recueillies au cours des missions conjointes de la surveillance multilatérale.
2. **Dans un contexte économique international** marqué par l'intensification de la crise dans la zone euro, la croissance économique mondiale s'est ralentie ressortant 3,2% en 2012 contre 4,0% en 2011. L'activité économique mondiale s'est déroulée dans un contexte marqué par une baisse des tensions inflationnistes et l'accentuation des difficultés au niveau des finances publiques. L'année 2012 a été également caractérisée par la détérioration des comptes courants, particulièrement en Afrique subsaharienne, en liaison avec la baisse des prix des principales matières premières.
3. **En Afrique subsaharienne**, le taux de croissance économique s'est établi à 5,0% en 2012 contre 5,3% un an plus tôt, en liaison avec le ralentissement de la croissance au Nigéria et en Afrique du Sud. Dans ce contexte, les pays exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu ont enregistré des taux de croissance plus élevés en 2012, ressortant à 6,4% et 6,0% respectivement. En revanche, les pays à revenu intermédiaire ont affiché une croissance de 3,3% en dessous de celle de l'Afrique subsaharienne. Cette croissance a été réalisée dans un environnement marqué par une relative baisse de l'inflation moyenne annuelle passant de 9,3% en 2011 à 9,1% en 2012, une aggravation du déficit budgétaire, passé de 1,2% en 2011 à 1,8% en 2012 et une dégradation des comptes extérieurs courants, pour s'établir à 2,8% du PIB contre 1,7% en 2011.
4. **L'analyse de la situation économique et financière de la CEDEAO** fait ressortir que la croissance économique s'est maintenue robuste, avec une hausse 6,6% du PIB réel comme en 2011. En effet, l'activité économique dans les pays de la ZMAO s'est maintenue robuste en 2012, les taux de croissance réels variant entre 3,9% en Guinée à 15,2% en Sierra Leone. Au niveau de l'UEMOA, l'activité économique a enregistré une croissance de 6,5% en 2012 contre 0,9% en 2011, en lien notamment avec la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire et à l'accroissement des investissements. En 2012, les activités économiques dans l'espace CEDEAO ont été menées dans un contexte marqué par une réduction des pressions inflationnistes dans la plupart des pays. En revanche, le déficit global base engagement dons compris s'est aggravé dans la plupart des Etats membres par rapport à la situation enregistrée un an plus tôt. S'agissant de la balance des paiements, une dégradation serait enregistrée dans la plupart des pays membres de l'UEMOA en contraste avec les améliorations au sein des pays membres de la ZMAO.
5. **Au titre de la convergence macroéconomique**, appréciée sur la base des nouveaux critères, la situation des Etats membres de la CEDEAO s'est détériorée au niveau de tous les critères à l'exception du critère relatif au taux d'intérêt réel. S'agissant du

nombre des critères atteint par pays, la situation est contrastée. En effet, 3 Etats membres ont amélioré leurs performances en respectant plus de critères qu'en 2011. Il s'agit du Cap Vert et de la Côte d'Ivoire avec 1 critère additionnel et la Guinée avec 3 critères de plus. Le nombre de critères respectés n'a pas varié en Guinée-Bissau, au Libéria et au Mali. En revanche, dans les autres Etats membres, une baisse du nombre de critères respectés a été enregistrée. Il conviendrait de noter que la nature du critère respecté par pays membre varie d'une période à l'autre.

6. ***Au niveau de l'harmonisation des politiques et arrangements institutionnels***, la situation des Etats membres par rapport à la ratification et à la mise en œuvre des protocoles et conventions de la CEDEAO n'a pas changé en comparaison avec la situation à fin décembre 2011. En effet, sur cinquante-quatre (54) protocoles /conventions adoptés, dix-sept (17) ne sont pas encore entrés en vigueur, douze (12) protocoles/conventions ne sont entrés en vigueur que provisoirement.
7. ***Pour l'année 2013***, une légère accélération de la croissance de l'économie mondiale est attendue avec une croissance de 3,3% contre 3,2% en 2012. L'Afrique subsaharienne, enregistrera un taux de croissance réelle de 5,4%, en liaison notamment avec le dynamisme de la production dans le secteur des ressources naturelles qui renforce les dépenses publiques, en particulier dans les projets d'infrastructures.

INTRODUCTION

8. Le mécanisme de la Surveillance Multilatérale des Politiques Economiques et Financières des Etats Membres de la CEDEAO a été créé en 2001 par la Décision A/DEC.17/12/01 après la Décision A/DEC.17/12/99 relative à l'adoption des critères de convergence dans le cadre du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO. Plus de dix ans après son adoption, les Hautes Autorités de la Communauté ont jugé opportun de procéder à la relecture de son architecture et des attributions des différentes parties prenantes, en vue de l'adapter aux exigences des nouveaux défis et de la nouvelle organisation de la CEDEAO. En effet, en décembre 2006 le Secrétariat Exécutif de la CEDEAO a été transformé en Commission et une Direction de la Surveillance Multilatérale a été créée au sein du Département des politiques macroéconomiques.
9. De même, le Comité, Politiques Macroéconomiques, composé des fonctionnaires de haut rang des Ministères en charge des finances des Etats membres de la CEDEAO, des Directeurs en charge d'études des banques centrales et des Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique, a également été institué. Le rôle de ce Comité est d'examiner tous les dossiers relatifs aux politiques macroéconomiques communautaires, notamment le rapport de la surveillance multilatérale qu'il soumet au Conseil de Convergence.
10. Par ailleurs, les Comités nationaux de coordination (CNC) qui sont un maillon important du mécanisme de la surveillance multilatérale au sein des Etats membres de la CEDEAO ont été mis en place dans les Etats membres non-UEMOA, à l'exception du Cap Vert. Dans les Etats membres de l'UEMOA, les Comités nationaux de politique économique (CNPE) ont été appelé à jouer le rôle de CNC.
11. En juin 2012, la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement a adopté l'Acte Additionnel A/SA.3/06/12, portant modification de la décision A/DEC.17/12/01 portant création d'un mécanisme de surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des Etats membres de la CEDEAO, L'objectif visé est de mieux assurer une cohérence et une synergie d'action entre les Institutions régionales et faire jouer aux Ministères en charge des finances et aux banques centrales leur rôle central dans le processus de l'intégration régionale. En outre, il a été décidé le renforcement du mécanisme de la surveillance multilatérale à travers l'opérationnalisation d'un mécanisme de revue des pairs efficace, transparent, cohérent et effectif au sein de la CEDEAO. A cet égard, le Secrétariat Conjoint AMAO/CEDEAO a été élargi pour y inclure l'IMAO, la Commission de l'UEMOA et la BIDC. En outre, les Ministères en charge des finances sont impliqués dans toutes les phases de la surveillance multilatérale.
12. Pour permettre aux Etats membres d'élaborer et transmettre leurs programmes pluriannuels de convergence, dans le cadre des décisions A/DEC.17/12/99 et A/DEC.17/12/01, le Conseil de Convergence de la CEDEAO a également adopté un Guide pour l'élaboration desdits programmes.

13. De même, la coexistence de trois mécanismes de la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO (UEMOA, ZMAO, CEDEAO), avec des critères souvent différents, nuit la transparence dans l'appréciation globale de la convergence des Etats qui peuvent être performants dans un système et ne pas l'être dans un autre. Ainsi, à la suite de l'étude réalisée à cet effet, les critères harmonisés ont été adoptés et intégrés dans le Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO. Ce texte définit, entre autres, les étapes du mécanisme de la surveillance, l'horizon de convergence, le dispositif d'évaluation et de sanction.
14. Ce 3^{ème} rapport annuel de convergence macroéconomique, a été produit sur la base des rapports pays soumis par les Comités Nationaux de Coordination/Comités Nationaux de Politique Economique, qui ont été examinés au cours des réunions du Secrétariat Conjoint et des Comités Nationaux de Coordination (CNC), tenues respectivement à Bissau, du 6 au 10 mai 2013 et à Dakar du 10 au 14 juin 2013. Il intègre également les informations et données recueillies au cours des missions conjointes de la surveillance multilatérale. Le présent rapport est établi sur la base des critères de convergence harmonisés, conformément à l'Acte Additionnel A/SA.4/06/12, portant Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO. Il s'articule comme suit :
- (i) Contexte économique international;
 - (ii) Analyse de la situation économique et financière des Etats membres de la CEDEAO;
 - (iii) Performance au titre de la convergence;
 - (iv) Harmonisation des politiques et arrangements institutionnels;
 - (v) Perspectives;
 - (vi) Conclusions et recommandations.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL¹

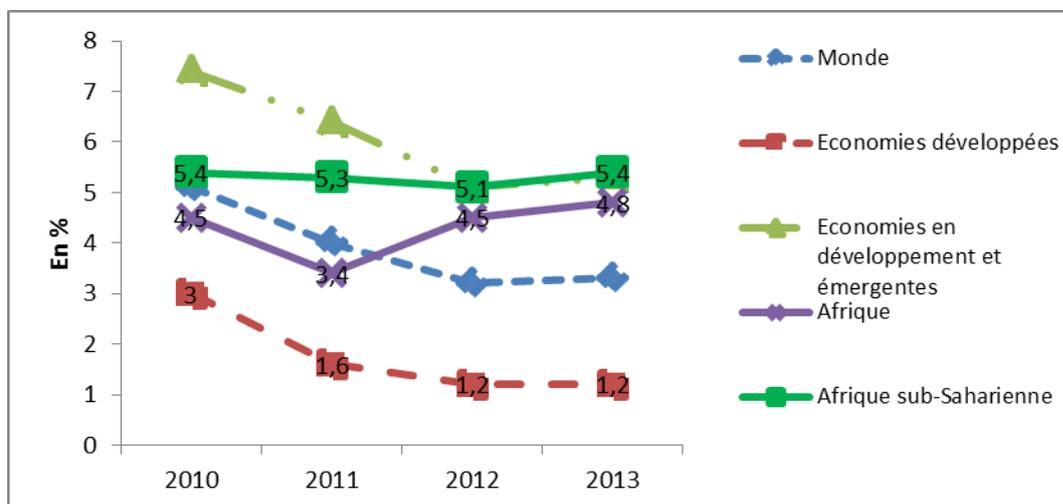
15. Le contexte économique mondial a été marqué, en 2012, par un ralentissement de la croissance économique, en liaison avec la persistance de la crise dans la zone euro et « le durcissement de la politique économique face à l'insuffisance des capacités de production, du fléchissement de la demande des pays avancés et de facteurs internes » (FMI, 2012) dans les pays émergents et en développement. Nonobstant ce contexte international défavorable, l'Afrique subsaharienne a enregistré une croissance économique robuste en 2012.

1.1. SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE

1.1.1. Croissance économique mondiale

16. Selon le FMI, la croissance économique mondiale en 2012 a enregistré un ralentissement avec une hausse de 3,2% du PIB réel contre 4,0% en 2011, dans un contexte d'intensification de la crise dans la zone euro. Toutefois, la situation a été différente d'une région à l'autre comme le montre le graphique ci-après. En effet, la croissance économique a été plus robuste dans les pays en développement et émergents (5,3%) suivis de l'Afrique subsaharienne (5,0%). En revanche, les économies développées ont enregistré la croissance la plus faible avec un taux de 1,3%.

Graphique 1 : Evolution des taux de croissance économique 2010-2013



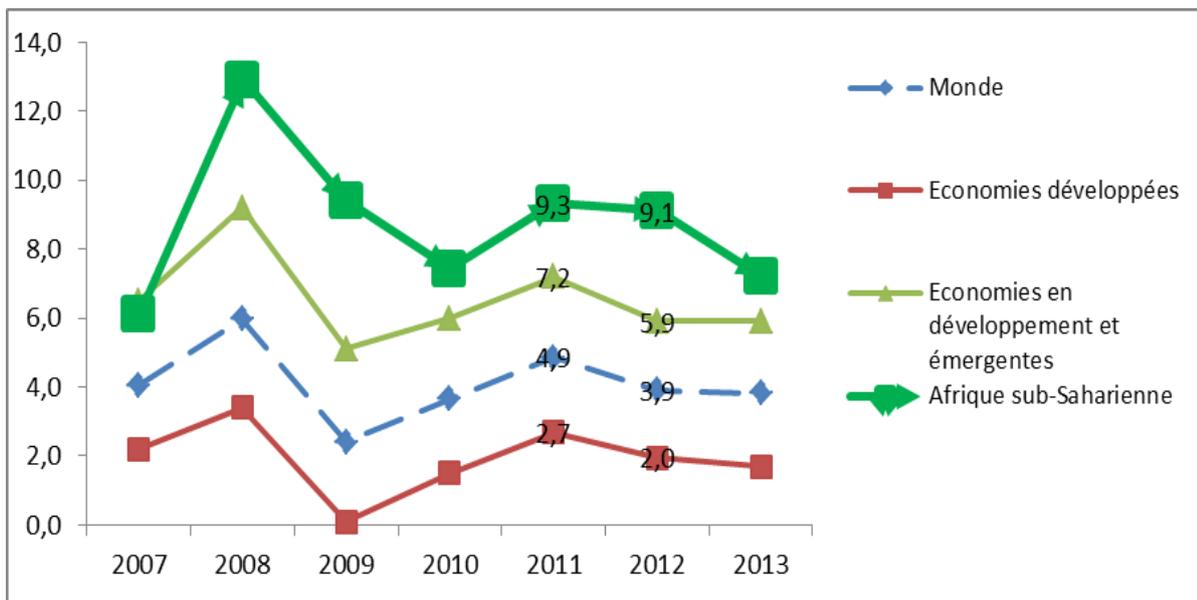
Source : Données du FMI, BAD

¹ Cette partie a été rédigée sur la base des données et informations provenant du FMI: « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2013 et « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013, de la Banque Mondiale et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

1.1.2. Inflation

17. L'activité économique mondiale s'est déroulée, en 2012, dans un contexte marqué par une baisse des tensions inflationnistes ; l'inflation moyenne annuelle ressortant à 3,9% contre 4,9% un an plus tôt, en liaison avec le repli des prix des produits de base. Dans ce contexte, l'inflation moyenne annuelle s'est établie à 2,0% en 2012 contre 2,7% en 2011 dans les pays avancés et 3,9% en 2012 contre 4,9% en 2011 au niveau des pays émergents et en développement. L'Afrique subsaharienne demeure la région avec la plus forte pression inflationniste du monde, avec 9,1% en 2012 après 9,3% en 2011. Le graphique ci-après retrace ces évolutions.

Graphique 2: Evolution de l'inflation moyenne (en %) dans le monde

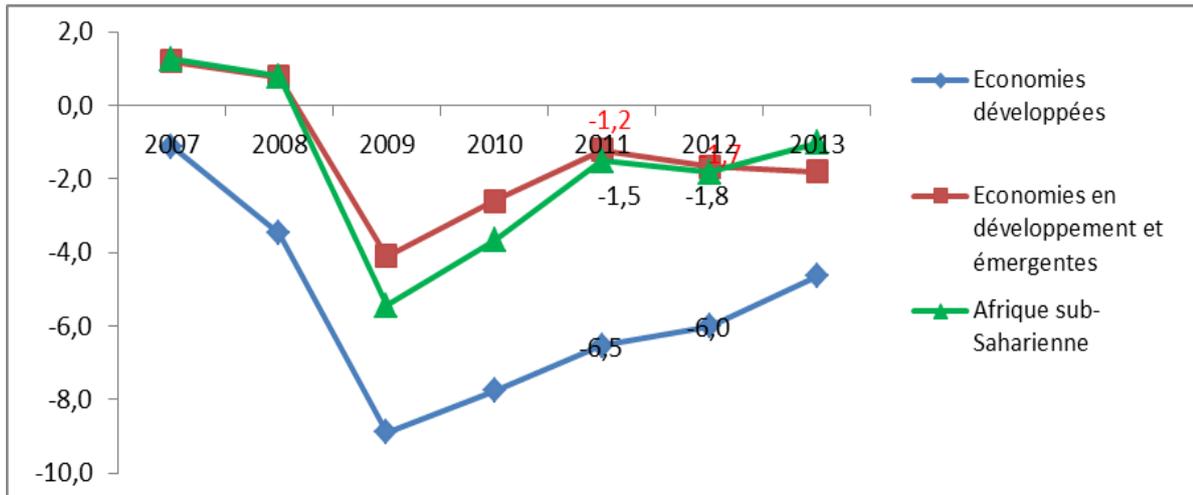


Source : Données du FMI

1.1.3. Finances publiques

18. Les difficultés au niveau des finances publiques ont été ressenties au niveau des pays avancés avec des déficits budgétaires élevés, nonobstant l'amélioration enregistrée en 2012. En revanche, les pays de l'Afrique subsaharienne ainsi que les pays en développement et émergents, dont les déficits en pourcentage du PIB ne sont pas autant élevés, ont enregistré une aggravation en 2012. Ainsi, le déficit budgétaire global s'est établi à 6,0% en 2012 contre 6,5% en 2011 dans les pays avancés, 1,8% contre 1,5% en 2011 en Afrique subsaharienne et à 1,7% en 2012 contre 1,2% un an plus tôt dans les pays émergents et en développement.

Graphique 3 : Evolution des déficits budgétaires globaux en % du PIB dans le monde

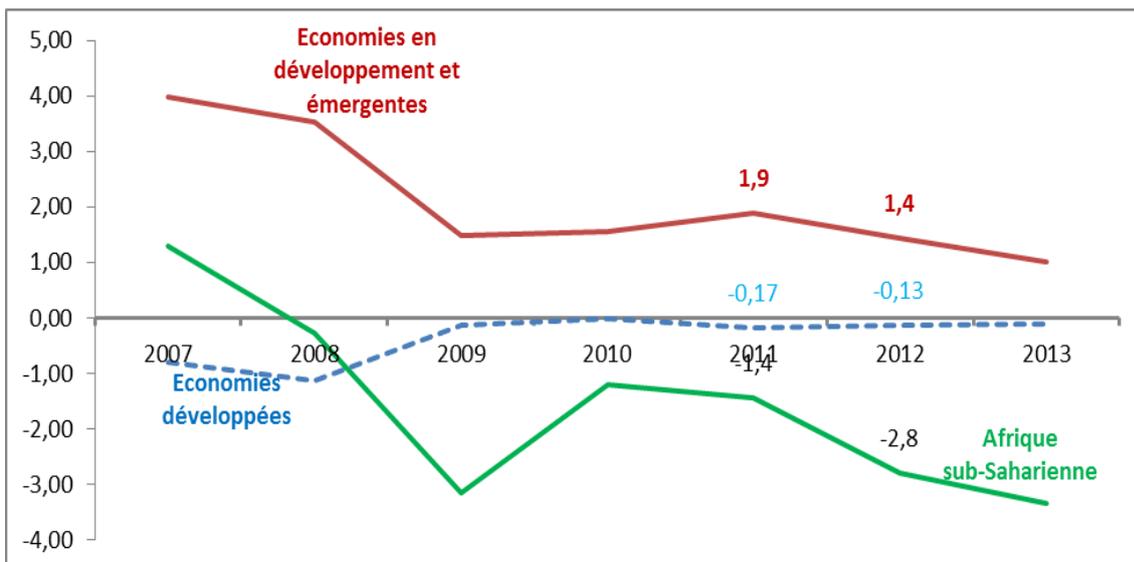


Source : Données du FMI

1.1.4. Secteur extérieur

19. Au niveau du secteur extérieur, une aggravation du déficit de la balance des transactions courantes serait enregistrée en Afrique subsaharienne, se fixant à 2,8% du PIB en 2012 contre 1,4% du PIB un an plus tôt, en lien avec la baisse des cours des principales matières premières exportées. Dans les pays émergents et en développement, l'excédent du compte courant se réduirait pour s'établir à 1,3% du PIB en 2012 contre 1,9% l'année précédente. En revanche, au niveau des économies développées, le déficit se réduirait pour ressortir à 0,13% du PIB en 2012 contre 0,17% en 2011.

Graphique 4 : Evolution des soldes du compte courant en % du PIB dans le monde



Source : Données du FMI

1.1.5. Cours des principales matières premières

20. L'année 2012 a été marquée par une baisse des prix des principales matières premières par rapport à 2011. Les indices moyens annuels des prix ont enregistré une baisse dans tous les groupes de produits à l'exception de groupe des « graisses et huiles alimentaires » (+3,3%), des « céréales vivrières » (+2,4%) et des « métaux précieux » (+1,7%). Les plus importantes baisses ont été observées au niveau du groupe des « autres matières premières » (-28,2%), des « boissons » (-20,2%), des « métaux et minéraux » (-15,3%). Le tableau ci-après retrace ces évolutions.

Tableau 1 : Evolution des indices des prix des matières primaires (2005 =100)

Produit	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	
							Valeur	En %
Énergie	130,3	182,4	114,4	148,9	188,2	187,4	-0,8	-0,4%
Boissons	123,8	151,5	157,5	187,2	208,2	166,3	-42,0	-20,2%
Graisses et huiles alimentaires	157,3	208,6	165,0	193,3	222,7	230,0	7,3	3,3%
Céréales vivrières	151,2	222,8	169,2	180,6	238,5	244,2	5,7	2,4%
Autres aliments	104,5	124,4	131,3	152,0	167,8	157,9	-9,9	-5,9%
Bois brut	124,4	136,8	126,4	132,3	153,5	142,7	-10,7	-7,0%
Autres matières premières	133,3	149,9	131,8	221,3	264,8	190,0	-74,8	-28,2%
Engrais	148,8	398,8	203,8	193,5	267,0	259,2	-7,7	-2,9%
Métaux et minéraux	185,9	180,3	120,3	186,0	205,5	174,0	-31,4	-15,3%
Métaux précieux	161,3	197,0	212,5	279,4	371,9	378,3	6,3	1,7%

Source : Données de la Banque Mondiale (<http://www.worldbank.org>)

21. Les évolutions des indices des prix ci-dessus s'expliquent par celles des cours des principales matières premières comme le montre le tableau ci-après. En effet, entre 2011 et 2012, les cours moyens des principaux produits ont baissé sur les marchés internationaux notamment ceux du gaz naturel (-31,2%), du cacao (-19,7%), du café arabica (-31,2%), du coton (-40,9%), de l'huile de palme (-11,2%), du caoutchouc (-27,3%) etc. En revanche, une hausse a été enregistrée au niveau des prix du pétrole brut (+1,0%), des arachides (+4,2%), du sorgho (+1,2%), de l'or (+6,4%), du riz Thai5% (+3,5%), de la farine de poisson (+1,4%) et du phosphate (+0,5%).

Tableau 2 : Evolution des cours des principales matières-premières

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	
		Prix en USD								Valeur	En %
Pétrole brut	(\$/bbl)	53,4	771,5	71,1	97,0	61,8	79,0	104,0	105,0	1,0	1,0%
Gaz naturel	(\$/mmbtu)	8,9	80,6	7,0	8,9	4,0	4,4	4,0	2,8	-1,2	-31,2%
Cacao	(cents/kg)	153,8	1 910,3	195,2	257,7	288,9	313,3	298,0	239,2	-58,8	-19,7%
Café arabica	(cents/kg)	253,2	3 026,5	272,4	308,2	317,1	432,0	597,6	411,1	-186,5	-31,2%
Café robusta	(cents/kg)	111,5	1 787,2	190,9	232,1	164,4	173,6	240,8	226,7	-14,1	-5,8%
Arachides	(\$/mt)	887,9	10 871,0	1 261,9	1 633,0	1 160,3	1 283,9	2 086,2	2 174,5	88,3	4,2%
Huile de palme	(\$/mt)	422,1	5 740,3	780,3	948,5	682,8	900,8	1 125,4	999,3	-126,1	-11,2%
Sorgho,	(\$/mt)	96,2	1 475,3	162,7	207,8	151,1	165,4	268,7	271,9	3,2	1,2%
Riz Thai 5%	(\$/mt)	286,3	3 658,5	326,4	650,2	555,0	488,9	543,0	563,0	20,0	3,7%
Farine de poisson	(\$/mt)	731,0	13 996,0	1 177,3	1 133,1	1 230,3	1 687,5	1 537,4	1 558,3	20,9	1,4%
Coton	(cents/kg)	121,7	1 519,9	139,5	157,4	138,2	228,3	332,9	196,7	-136,1	-40,9%
Caoutchouc	(cents/kg)	-	-	-	-	214,6	386,6	517,0	375,7	-141,2	-27,3%
Phosphate	(\$/mt)	42,0	530,5	70,9	345,6	121,7	123,0	184,9	185,9	1,0	0,5%
Or	(\$/troy oz)	444,8	7 252,0	696,7	871,7	973,0	1 224,7	1 569,2	1 669,5	100,3	6,4%
Fer	(cents/dmtu)	65,0	832,0	123,0	156,0	80,0	145,9	167,8	128,5	-39,3	-23,4%

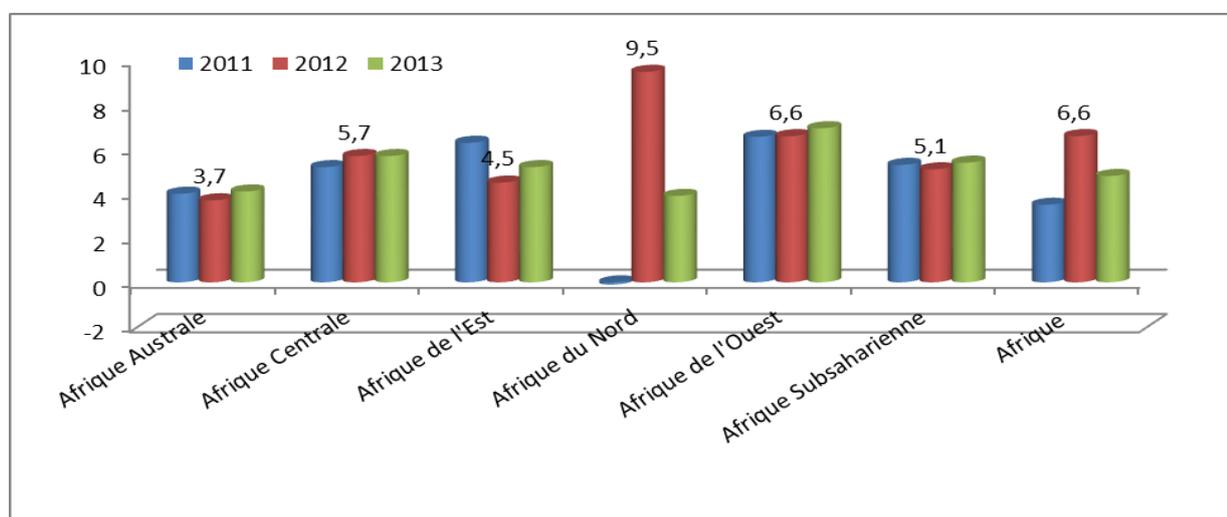
Source : Données de la Banque Mondiale (<http://www.worldbank.org>)

1.2. EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

22. La croissance économique en Afrique est restée robuste en 2012 avec une hausse de 6,6% contre 3,5% un an plus tôt. Selon la CEA de l'ONU, la progression de l'économie africaine au cours de l'année 2012, *quoique soutenue par les produits de base, a été favorisée par la consolidation de la demande intérieure, liée à l'augmentation des revenus et à l'urbanisation croissante, l'accroissement des dépenses publiques (particulièrement en faveur de l'infrastructure), les récoltes exceptionnelles enregistrées dans certaines régions (dues aux conditions climatiques favorables), le resserrement des liens commerciaux et en matière d'investissement avec les économies émergentes et la relance économique dans certains pays après des années de conflits.*

23. Par région, l'évolution des activités économique est contrastée comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 5 : Evolution des taux de croissance économique en Afrique par région



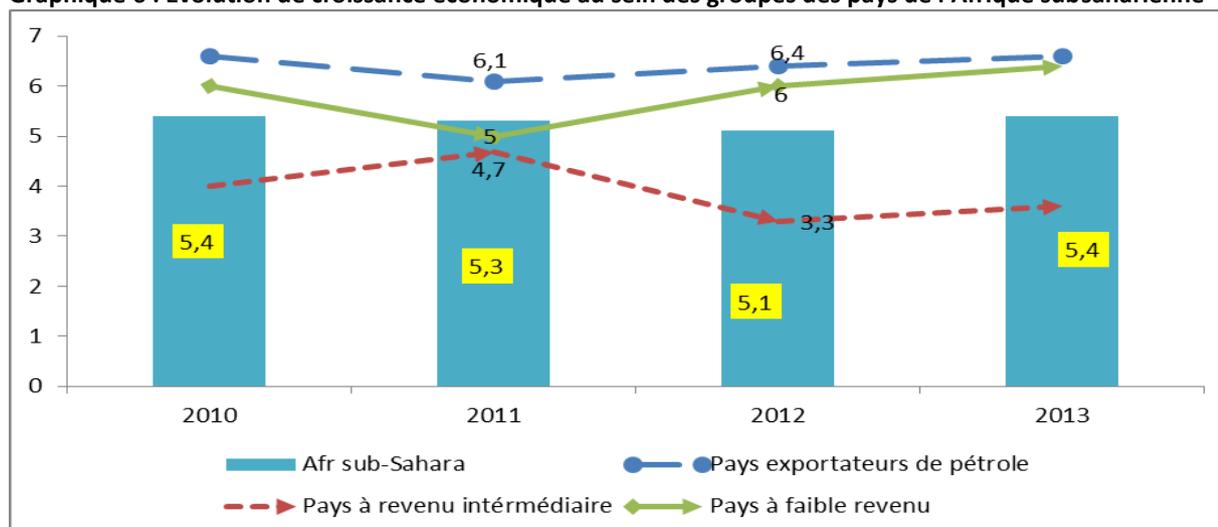
Source : Données du FMI et de la BAD

1.3. EVOLUTION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE²

24. En Afrique subsaharienne, le taux de croissance économique s'est établi à 5,1% en 2012 contre 5,3% un an plus tôt, soit un léger ralentissement lié à celui du Nigéria et de l'Afrique du Sud. Le dynamisme de l'Afrique subsaharienne est en rapport avec la hausse des investissements dans le secteur minier, les performances des exportations et la stabilisation politique dans certains Etats. Toutefois, cette évolution a été contrastée dans les divers groupes de pays, comme le montre le graphique ci-après. En effet, les pays exportateurs de pétrole et les pays à faible revenu ont enregistré des taux de croissance plus élevés en 2012, ressortant à 6,4% et 6,0% respectivement ; tandis que les pays à revenu intermédiaire ont affiché une croissance de 3,3% en dessous de celle de l'Afrique subsaharienne.

² Les données utilisées dans cette partie proviennent du rapport du FMI sur les perspectives régionales Afrique subsaharienne, mai 2013.

Graphique 6 : Evolution de croissance économique au sein des groupes des pays de l'Afrique subsaharienne



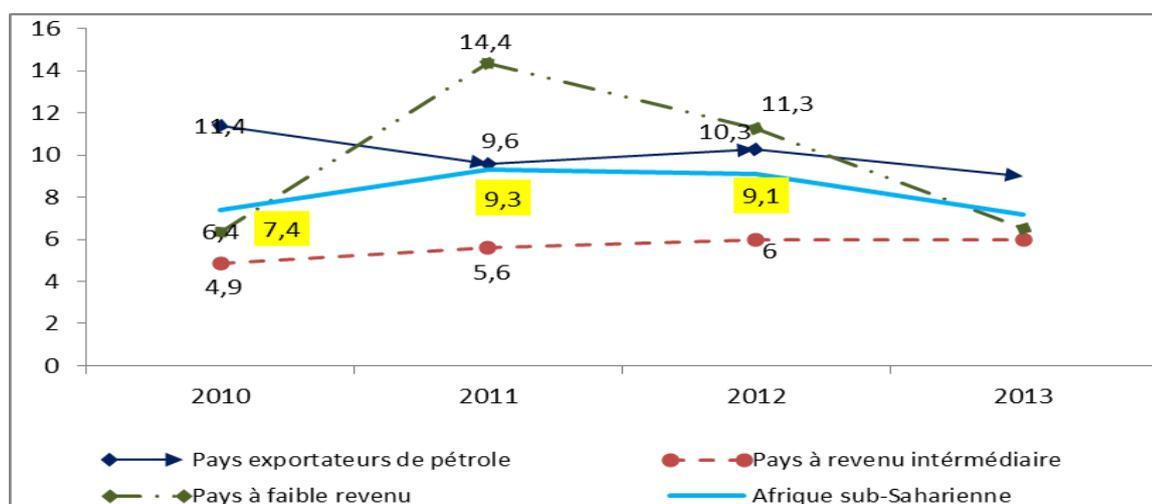
Source : Données du FMI « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013.

1.3.1. Inflation

25. En 2012, les pressions inflationnistes en Afrique au Sud du Sahara se sont légèrement atténuées ; l'inflation moyenne annuelle s'établissant à 9,1% contre 9,3% un an auparavant, en liaison avec les bonnes récoltes, les politiques monétaires restrictives (Tanzanie, Ouganda et Kenya) et aux appréciations des monnaies dans certains pays.

26. La baisse de l'inflation est particulièrement marquée au sein des pays à faible revenu, dont l'inflation est passée de 14,4% en 2011 à 11,3% en 2012, même si elle demeure élevée. Le rythme de croissance des prix a été plus stable au niveau des pays à revenu intermédiaire, ressortant à 6,0% en 2012 contre 5,6% l'année précédente. En revanche, les pressions inflationnistes se sont accentuées au sein des pays exportateurs de pétrole, l'inflation passant de 9,6% en 2011 à 10,3% en 2012.

Graphique 7 : Evolution de l'inflation moyenne annuelle (en %) par groupe de pays d'Afrique subsaharien

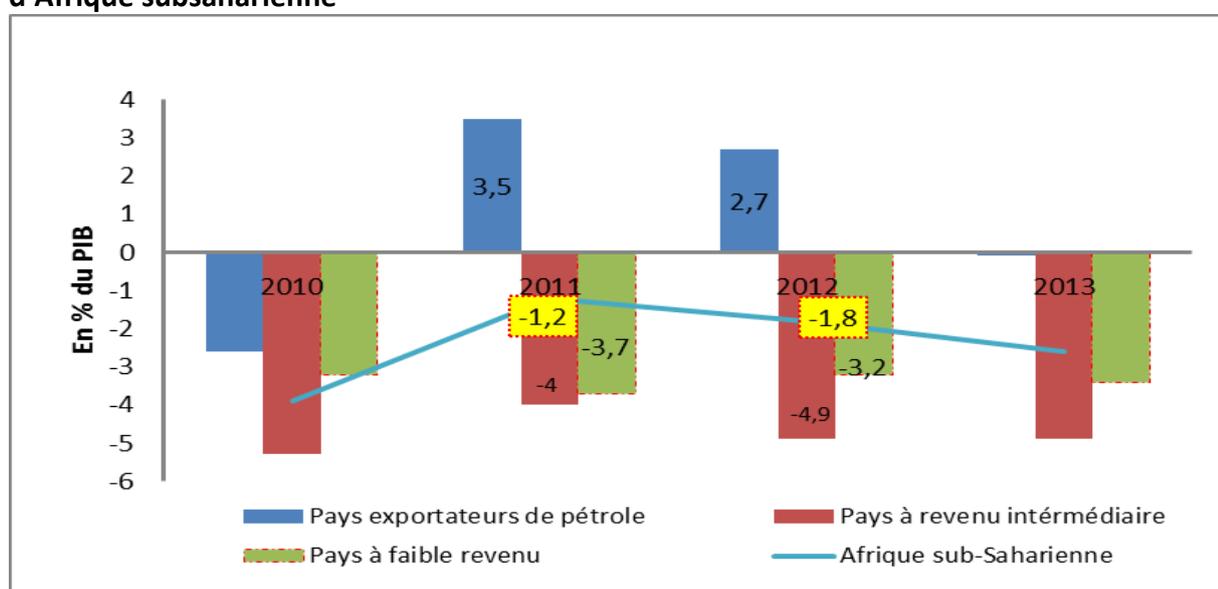


Source : Données du FMI « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013.

1.3.2. Finances publiques

27. La situation budgétaire s'est détériorée dans l'espace de l'Afrique sub-saharienne en 2012 par rapport à l'année précédente ; le déficit budgétaire étant passé de 1,2% en 2011 à 1,8% en 2012. Cette évolution est en liaison avec la réduction de l'excédent des pays exportateurs de pétrole, qui s'est établi à 2,7% du PIB en 2012 contre 3,5% du PIB en 2011, accentuée par l'aggravation du déficit dans le groupe des pays à revenu intermédiaire. Toutefois, l'impact de ces évolutions a été partiellement atténué par la réduction du déficit budgétaire au niveau de groupe des pays à faible revenu, passant de 3,7% en 2011 à 3,2% en 2012.

Graphique 8 : Evolution des déficits budgétaires globaux (en % du PIB) par groupe de pays d'Afrique subsaharienne

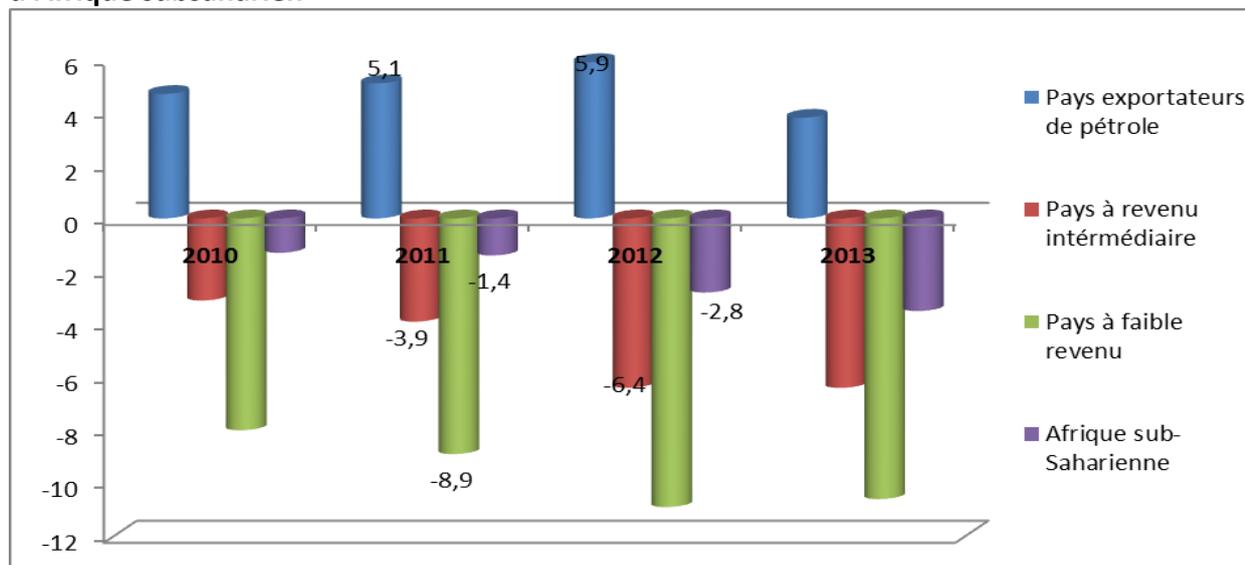


Source : Données du FMI « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013.

1.3.3. Secteur extérieur

28. En 2012, le solde de la balance des transactions courantes se dégraderait de 1,1 point de pourcentage du PIB en Afrique Subsaharienne par rapport à la situation en 2011, pour s'établir à 2,8% du PIB contre 1,4% en 2011. La dégradation est particulièrement prononcée au niveau des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu, en liaison avec l'accroissement des importations dans la plupart des pays. En revanche, le solde de la balance courante des pays exportateurs de pétrole enregistrerait une légère amélioration en 2012 pour s'établir à 5,9% du PIB contre 5,1% un an plus tôt.

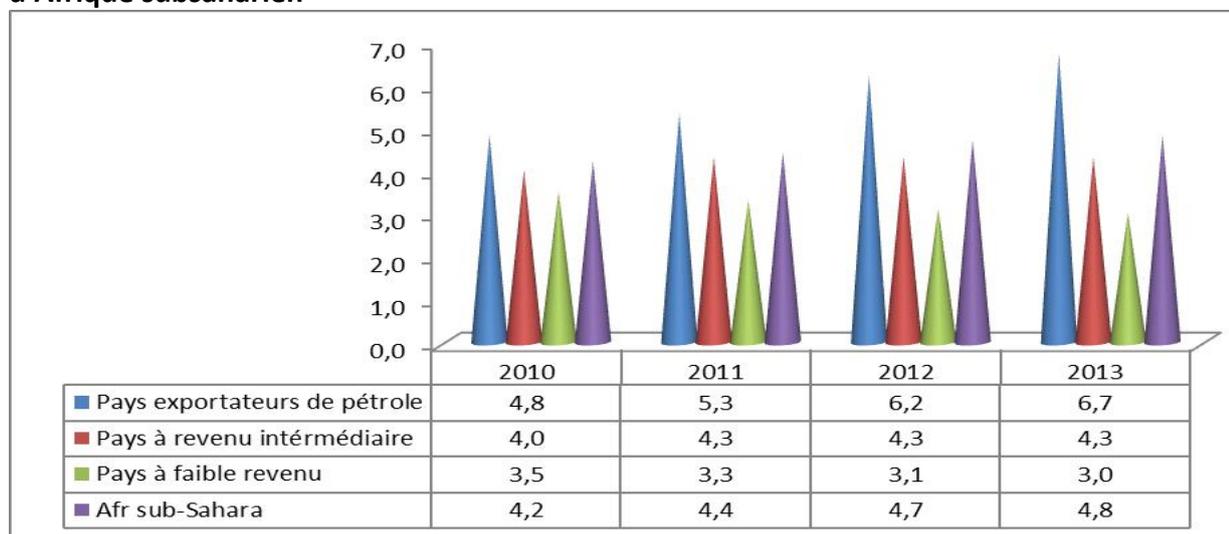
Graphique 9 : Evolution des déficits du compte courant (en % du PIB) par groupe de pays d'Afrique subsaharien



Source : Données du FMI « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013.

29. Nonobstant la dégradation des comptes courants, le niveau des réserves de change en Afrique au Sud du Sahara progresserait en 2012, impulsé par l'accroissement des réserves au niveau des pays exportateurs de pétrole dont l'effet serait quelque peu atténué par les baisses enregistrées au niveau des autres groupes de pays.

Graphique 10 : Evolution des réserves brutes en mois d'importations par groupe de pays d'Afrique subsaharien



Source : Données du FMI « Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne », mai 2013.

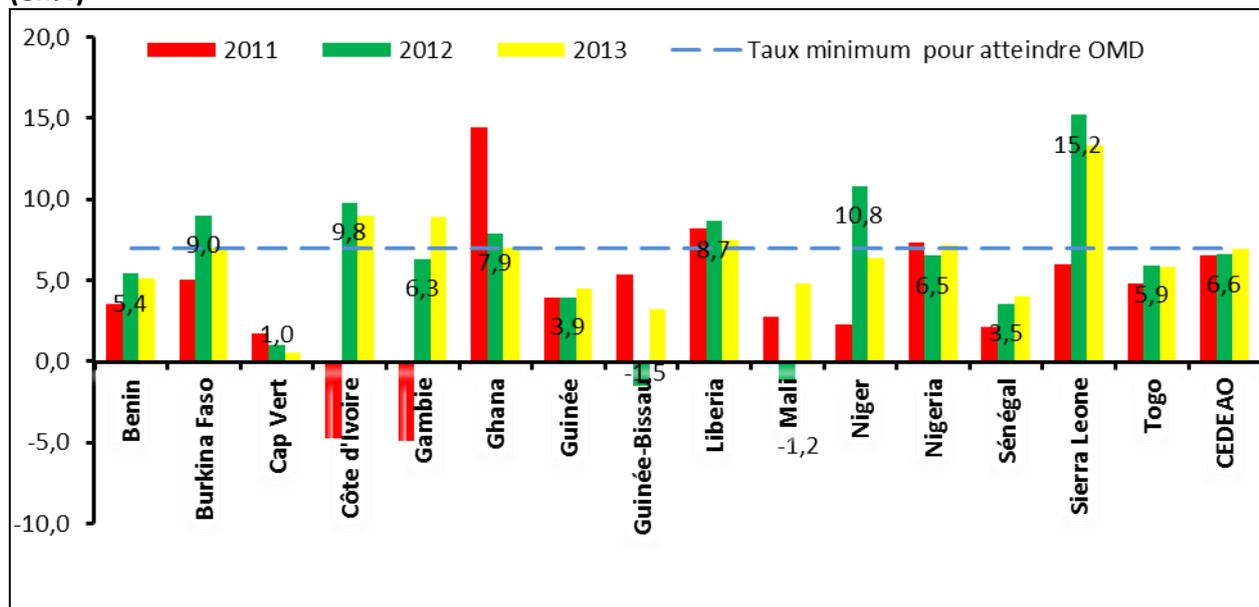
II. ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

30. Cette partie vise à analyser la situation économique et financière des Etats membres de la CEDEAO à travers l'examen des évolutions au niveau du secteur réel, des finances publiques ainsi que des secteurs extérieur et monétaire.

2.1. EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)

31. L'année 2012 a été marquée par la poursuite de la croissance économique dans la CEDEAO, avec une hausse 6,6% du PIB réel comme en 2011. Cette évolution a été impulsée notamment par l'accélération de la croissance économique dans les nouveaux pays producteurs de pétrole (Niger) et de ressources minières (Sierra Leone) et par la forte reprise de l'activité économique en Côte d'Ivoire et en Gambie. Comme les années précédentes, la progression de l'activité économique a été plus vigoureuse au niveau de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) que dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le Graphique ci-après retrace l'évolution des taux de croissance réels par pays en 2011 et 2012. Les taux de croissance variant entre -1,5% en Guinée-Bissau et 15,2% en Sierra Leone.

Graphique 11 : Taux de croissance réelle du PIB en 2011, 2012 et perspectives pour 2013 (en%)



Source : Rapports sur la situation économique et financière des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

32. Les perspectives de croissance de l'économie ouest africaine restent favorables. En effet, l'Afrique de l'Ouest s'afficherait comme l'une des régions les plus performantes du continent avec une croissance attendue du PIB réel de 7,0% en 2013 contre 6,6% en 2012. Cette importante prévision de croissance de l'Afrique de l'Ouest est notamment imputable à la reprise attendue de la demande mondiale de minerais et d'hydrocarbures, ainsi que l'amélioration de la production dans le secteur agricole. Le

dynamisme de l'économie régionale serait dû à la consolidation de la croissance dans les principales économies de la CEDEAO que sont le Nigéria (7,2%), la Côte d'Ivoire (9,0%), le Ghana (7,0%) et Sénégal (4,0%). En outre, d'autres Etats membre tels que la Sierra Leone (13,3%), La Gambie (8,9%), le Liberia (7,5%), le Burkina (6,8%), le Mali (5,1%), la Guinée (2,9%) et la Guinée Bissau (3,2%) enregistreraient des taux de croissance soutenus.

2.1.1. Evolution du PIB dans les Etats membres de la ZMAO

33. L'activité économique dans la ZMAO est demeurée robuste en 2012, les taux de croissance des économies nationales variant entre le minimum de 3,9% en Guinée à 15,2% en Sierra Leone. Par pays la situation se présente comme suit :
34. Au niveau de **La Gambie**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 6,4% en 2012 après une baisse de 4,9% en 2011, impulsé principalement par le secteur tertiaire, suivi du primaire et finalement le secondaire. En effet, le secteur tertiaire qui s'est accru de 5,8%, suite aux bonnes performances des sous-branches hôtels et restauration ainsi que des communications, a contribué à hauteur de 3,5 points de pourcentage à la croissance du PIB en 2012. Le secteur primaire a enregistré une croissance de 7,5%, en liaison avec la hausse de 12,4% de la production agricole contre une baisse de 45,7% en 2011, contribuant avec 1,6 point de pourcentage à la hausse de PIB en 2012. Le secondaire a affiché une croissance de 6,6%, sous l'impulsion de tous les sous-secteurs à l'exception de l'électricité et eau. Il a contribué à hauteur de 0,9 point de pourcentage à la progression du PIB en 2012.
35. Au **Ghana**, la croissance du PIB réel est estimée à 7,9% en 2012 contre 14,4% en 2011, sous l'impulsion principalement du secteur secondaire, tertiaire. En effet, le secondaire s'est accru de 7,0% en 2012 contre 41% en 2011, avec la poursuite des activités de production pétrolière. Au niveau du tertiaire, qui représente 50% du PIB, la croissance est estimée à 10,2% en 2012 contre 8,2% un an plus tôt en liaison avec les performances de l'ensemble des sous-secteurs. Pour le secteur primaire, un taux de croissance de 1,3% est estimé en 2012 contre 0,8% en 2011 en liaison notamment avec l'intensification de la subvention des engrais, la mécanisation de l'agriculture et des programmes de développement de l'élevage et de la pêche.
36. En **Guinée**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 3,9% en 2012 comme en 2011, impulsé par les performances dans l'ensemble des secteurs. En effet, le taux de croissance du secteur primaire est estimé à 3,8%, en liaison avec les performances enregistrées dans tous ses sous-secteurs. Au niveau du secondaire, la croissance est estimée à 3,5% en 2012 contre 4,3% l'année précédente. Cette croissance fait suite au redressement de la production et distribution de l'électricité qui a impacté positivement le sous-secteur de l'industrie manufacturière. Le secteur tertiaire a connu un taux de croissance de 3,3% en 2012 contre 3,2% l'année précédente.
37. Au **Libéria**, la croissance du PIB réel est estimée à 8,7% en 2012 contre 8,2% un an plus tôt, impulsée par le dynamisme du secteur secondaire, en rapport avec la forte croissance du sous-secteur minier qui s'est accru de 46,5% en 2012 après 30,5% en 2011. Cette hausse est en rapport avec l'augmentation de la production de l'or, nonobstant la diminution de celle de diamant. Le secteur primaire, enregistrerait une

hausse de 2,1% en 2012 contre 3,7% un an plus tôt. Au niveau du tertiaire, la croissance s'est établie à 5,4% contre 7,6% en 2011. La contribution à la croissance du PIB en 2012 est estimée à 0,8 point, 5,3 points et 2,6 points de pourcentage pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, respectivement.

38. Au **Nigeria**, le taux de croissance de l'activité économique est estimé à 6,5% en 2012 contre 7,4% l'année précédente, tirée principalement par le secteur non pétrolier qui a augmenté de 7,9% contre 8,8% en 2011. Cependant, l'impact de cette hausse a été atténué par le recul de la production au niveau secteur pétrolier qui a accusé un repli de 0,9% en 2012 contre une légère hausse de 0,14% en 2011, en liaison notamment avec la vandalisation des lieux de production. La croissance du secteur primaire a ralenti en 2012 pour s'établir à 3,9% contre 5,6% en 2011, due aux inondations dans de nombreuses régions du pays et aux problèmes de sécurité dans la partie nord du pays. Le secondaire enregistrerait une hausse de 7,6% en 2012 contre 7,5% un an plus tôt, en liaison notamment avec l'amélioration de la fourniture d'électricité. De même le tertiaire s'est accru, notamment sous l'impulsion de l'ensemble des sous-secteurs.
39. En **Sierra Leone**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 15,2% en 2012 contre 6,0% en 2011, impulsé essentiellement par le secteur minier (notamment le fer), appuyé par les bonnes performances des autres secteurs. En effet, le secteur primaire enregistrerait une hausse de 3,8% en 2012 contre 4,9% en 2011 en liaison avec les mesures de soutien à la production agricole. Au niveau du secondaire, la progression de 127,6% des activités en 2012 contre 10,2% un an plus tôt est en rapport avec l'exploitation minière. Au niveau du secteur tertiaire, sa progression de 5,9% en 2012 contre 6,6% un an auparavant est liée aux performances dans l'ensemble de ses sous-secteurs. La contribution des secteurs à la croissance du PIB au coût des facteurs a été de 2,0 points pour le primaire, 10,9 points de pourcentage pour le secondaire et 2,1 points pour le tertiaire.

2.1.2. Evolution du PIB dans les Etats membres de l'UEMOA

40. L'activité économique a enregistré une croissance de 6,5% en 2012 contre 0,9% en 2011, en lien notamment avec la normalisation de la situation socio-politique en Côte d'Ivoire et à l'accroissement des investissements. Les conditions climatiques particulièrement favorables y ont également contribué. Par pays la situation se présente comme suit :
41. Au **Benin**, la croissance économique est estimée à 5,4% contre 3,5% en 2011, impulsée par l'ensemble des secteurs. Ainsi, le primaire a enregistré une hausse de 5,8% liée aux performances enregistrées notamment au niveau de l'agriculture du fait d'une meilleure tenue de la filière coton. Le secondaire s'est accru de 4,8% en liaison avec les performances des sous-secteurs de l'industrie manufacturière et de la production et distribution d'électricité. Le tertiaire a enregistré une hausse de 5,3%, portée notamment par le dynamisme du sous-secteur portuaire.

42. Au **Burkina Faso**, le taux de croissance³ est estimé à 9,0% contre 5,0% en 2011, soutenu par l'ensemble des secteurs. Ainsi, la hausse de l'activité dans le secteur primaire est estimée à 12,9% en 2012 après un repli de 4,8% en 2011, en relation avec une pluviométrie satisfaisante qui a favorisé l'accroissement de 29,9% de production agricole. Dans le secteur secondaire, l'activité économique est estimée en hausse de 3,8% en 2012 contre 11,1% en 2011 principalement soutenue par le regain des activités des sous-secteurs BTP (+7,3%) et l'égrenage coton (+20,1%). Le secteur tertiaire est en hausse de 6,0% en 2012 contre 5,8% en 2011, en relation avec la bonne tenue des services financiers, des transports, des télécommunications et des manifestations culturelles.
43. En **Côte d'Ivoire**, le taux de croissance économique en 2012 s'est situé à 9,8% après un repli de 4,7% en 2011. Ce redressement est en relation essentiellement avec le retour de la sécurité sur l'ensemble du territoire et de la relance des investissements qui a favorisé le rebond des activités économiques dans l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire a connu un ralentissement, passant d'une progression de 4,8% en 2011 à 2,3% en 2012, du fait des baisses de production du cacao et du pétrole brut respectivement de 8,1% et 13,1%. Le secteur secondaire s'est redressé fortement et a enregistré une croissance de 19,2%, tirée par les BTP (+44,3%) et l'industrie agro-alimentaire (+20,4%). Les activités du secteur tertiaire ont progressé de 13,5% en 2012, en relation avec l'amélioration de la situation sécuritaire et de la reprise des activités dans le secteur secondaire.
44. En **Guinée-Bissau**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à -1,5%⁴ contre 5,3% en 2011. Cette contreperformance, intervenue dans un contexte de crise sociopolitique, est imputable principalement aux contreperformances des secteurs secondaire et tertiaire. La baisse de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 3,6%. Elle résulte de la contraction de l'activité des BTP de 5,5%, en rapport avec la chute des investissements, et le repli de l'activité de l'agro-industrie qui a subi les effets d'une production insuffisante de d'électricité. De même, l'activité du tertiaire s'est repliée de 1,4%, imputable essentiellement à la régression enregistrée au niveau du commerce, du transport et des télécommunications.
45. Au **Mali**, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de -0,4% contre 2,7% en 2011, dans un contexte marqué par les crises politique, sécuritaire et humanitaire qui ont affecté les performances des secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, la valeur ajoutée du secteur primaire, porté aussi bien par la production vivrière que celle du coton, a progressé de 8,6% contre une baisse de 1,3% en 2011, grâce à une pluviométrie favorable au cours de la campagne 2012/2013. Les résultats de la production dans la branche rizicole et de l'agriculture vivrière hors riz sont en hausse de 27% et 10% respectivement. Au niveau du secondaire, les activités du sous-secteur des BTP ont régressé de 35%, en raison de la suspension de l'aide budgétaire des partenaires techniques et financiers et la forte réduction des aides projets. Au titre du

3 Avec la prise en compte des données définitives 2011 et 2012 de la campagne agricole et de la production minière.

4 Il s'agit du nouveau taux de croissance retenu suite à la mission du FMI en mai 2013 contre -0,9% avant.

tertiaire, le sous-secteur de l'hôtellerie et de la restauration a chuté de plus de 40%, en liaison avec le repli du tourisme d'affaires pour des raisons sécuritaires.

46. Au **Niger**, la croissance du PIB réel est estimée à 10,8% en 2012 contre 2,3% en 2011, en rapport notamment avec la mise en exploitation de la production du pétrole et la reprise de la production agricole après le déficit de la campagne agricole 2011/2012. Le secteur primaire reste le principal moteur de l'économie avec une croissance de 12,8% en 2012 contre 3,0% en 2011, suite à la forte augmentation de la production agricole. Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 40,3% en 2012 après 6,0% en 2011, en rapport avec la production pétrolière et la performance enregistrée au niveau des branches de l'uranium et de l'or. Enfin, le tertiaire a enregistré une croissance réelle de 5,4% en 2012 comme en 2011, en rapport avec la bonne tenue des activités de ses sous-secteurs.
47. Au **Sénégal**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 3,5% en 2012 contre 2,1% en 2011, sous l'impulsion du secteur primaire notamment. En effet, la valeur ajoutée du primaire s'est accrue de 8,9%, impulsée par le sous-secteur agricole qui a progressé de 14,9%, en liaison avec une pluviométrie abondante et bien répartie, une distribution d'intrants agricoles et la préservation de la situation phytosanitaire. A l'opposé, un ralentissement est enregistré au niveau des secteurs secondaire et tertiaire.
48. Au **Togo**, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,9% contre 4,8% en 2011. Cette croissance a été tirée par tous les secteurs, en particulier, le secteur secondaire dont la valeur ajoutée s'est accrue de 13,3%, traduisant les performances des branches des industries manufacturières, des BTP, des industries extractives et de l'électricité. La hausse des activités des industries extractives et manufacturières est liée à la demande extérieure, notamment du marché ouest-africain.

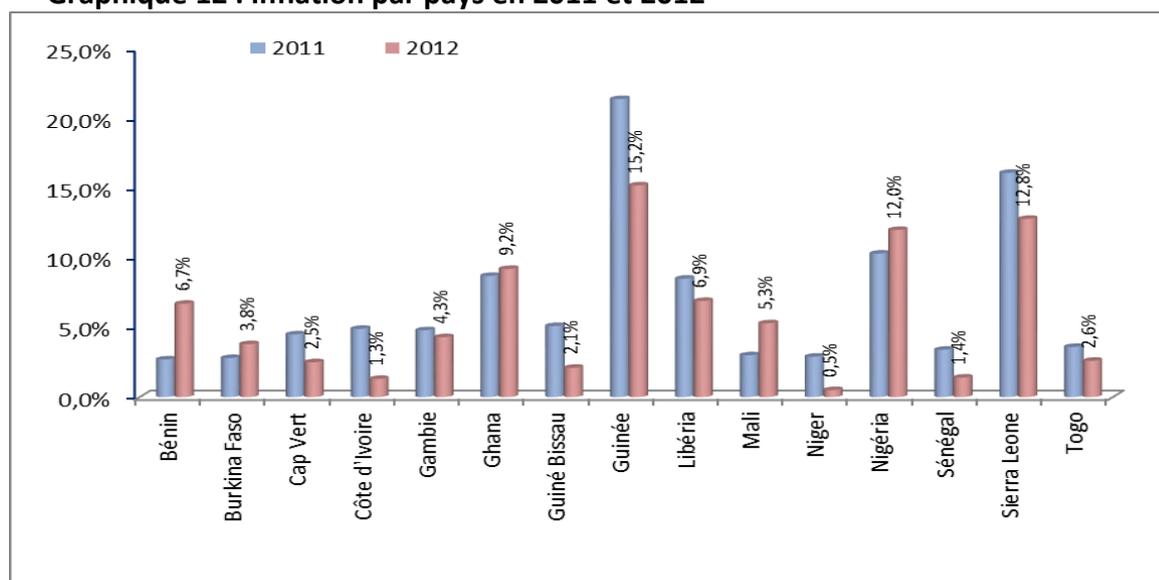
2.1.3. Evolution du PIB au Cap Vert

49. Au **Cap Vert**, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 1,0% en 2012 contre 1,7% l'année précédente. Ce ralentissement de l'activité économique est dû à la baisse de la demande intérieure suite au repli de la consommation et de l'investissement privés. Cependant, l'impact de ses évolutions a été atténué par la hausse de la demande extérieure nette à la suite de la baisse des importations.

2.2. INFLATION

50. En 2012, les activités économiques dans l'espace CEDEAO ont été menées dans un contexte marqué par une réduction des pressions inflationnistes dans la plupart des pays en comparaison avec l'année précédente. En effet, une baisse de l'inflation a été enregistrée au Cap-Vert (2,5% contre 4,5% en 2011), en Guinée (15,2% contre 21,4% en 2011), en Côte d'Ivoire (1,3% contre 4,9% en 2011), en Guinée-Bissau (2,1% contre 5,1% en 2011) et en Sierra Leone (12,8% contre 16,1% en 2011). En revanche, il a été observé une accélération de l'inflation au Bénin (6,7% contre 1,8% en 2011), au Burkina Faso (3,8% contre 2,8% en 2011), au Mali (5,3% contre 3,0% en 2011) et au Nigéria (12,0% contre 10,8% en 2011). Le graphique ci-après retrace ces évolutions.

Graphique 12 : Inflation par pays en 2011 et 2012



Source : Rapports sur la situation économique et financière des Etats membres

2.2.1. Evolution de l'inflation dans les Etats membres de la ZMAO

51. En Gambie, l'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation (IPCN) s'est établie à 4,3% en 2012 contre 4,8% en 2011. L'inflation en 2012 s'est due principalement à la forte hausse des prix des biens alimentaires.
52. Au Ghana, l'inflation a augmenté légèrement, passant de 8,6% en 2011 à 8,8% en 2012 en liaison avec la hausse des prix des produits alimentaires et la faiblesse du cedi sur le marché des changes.
53. En Guinée, l'inflation moyenne annuelle a été de 15,2% en 2012 contre 21,4% en 2011. Cette évolution s'explique par la poursuite du programme d'appui à la sécurité alimentaire mise en place au début de l'année 2011 par le Gouvernement avec l'ouverture des magasins témoins de vente de riz importé, la faible dépréciation du franc guinéen par rapport aux principales devises et la mise en oeuvre de politique monétaire et budgétaire restrictives.
54. Au Libéria, l'inflation en 2012 est restée relativement modérée du fait de l'amélioration de la production vivrière et de la gestion prudente de la politique monétaire. Ainsi, l'inflation moyenne annuelle s'est fixée à 6,9% en 2012 contre 8,5% en 2011.
55. Au Nigéria, l'inflation moyenne annuelle est passée de 10,8% en 2011 à 12,2% en 2012. Cette hausse de l'inflation en 2012 s'explique en grande partie par la progression des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et autres combustibles, ainsi que des vêtements et des chaussures.
56. En Sierra Leone, l'inflation s'est établie à 12,8% en 2012 contre 16,1% un an plus tôt. La réduction du rythme de la hausse des prix est en liaison notamment avec la stabilité relative du taux de change et la mise en oeuvre de politique monétaire prudente.

2.2.2. Evolution de l'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA

57. Au Bénin, l'inflation a enregistré une forte progression, en liaison avec les effets induits de la hausse des prix de l'essence consécutive au renchérissement des produits pétroliers importés du Nigeria du fait de la réduction par l'Etat fédéral du Nigeria des subventions au secteur pétrolier. Ainsi, l'inflation s'est établie, en glissement annuel, à 6,7% en 2012 contre 1,8% un an auparavant. En moyenne annuelle, l'inflation s'est située à 6,7% en 2012 contre 2,7% un an plus tôt.
58. Au Burkina Faso, l'inflation s'est établie à 3,8% en 2012 contre 2,8% en 2011 en rapport essentiellement avec les hausses constatées au niveau des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Cette situation s'explique essentiellement par la mauvaise campagne agricole 2011/2012 qui a aggravé les tensions enregistrées sur les marchés de céréales dès le dernier trimestre de 2011. De même, la hausse des prix de certains biens, notamment le carburant à la pompe, les combustibles (charbon de bois, bois de chauffe), les matériaux de construction a également contribué à la hausse des prix.
59. En Côte d'Ivoire, l'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 1,3% contre 4,9% un an plus tôt. Cette évolution est attribuable au recul des indices des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,3%), « santé » (-0,9%) et « Communication » (-3,3%) Les indices des autres postes ressortent en progression, notamment les « meubles, articles de ménage et entretien de foyer » (+4,5%), les « services de restauration » (+4,3%) et les « hôtels » (+6,8%).
60. En Guinée-Bissau, l'inflation moyenne annuelle, s'est située à 2,1% en 2012 contre 5,1% en 2011. Cette inflation a été portée principalement, par les fonctions « Alimentations et boissons non alcoolisées » et les « Transports ».
61. Au Mali, l'inflation moyenne annuelle s'est établie à 5,3% en 2012 contre 3,0% en 2011.
62. Au Niger, l'inflation moyenne annuelle s'est située à 0,5% en 2012 contre 2,9% en 2011. L'inflation en 2012 a été engendrée par la hausse des prix des produits dans les fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (4,9%), « Boissons alcoolisées et stupéfiants » (4,6%) et « Biens et services divers » (4,1%). Elle a été principalement atténuée par la baisse des prix des biens dans les fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-3,9%), « Transports » (-7,2%), « Communications » (-3,3%) et « Restaurants et hôtels » (-7,1%).
63. Au Sénégal, l'inflation moyenne annuelle s'est établie à 1,4% en 2012 contre 3,4% un an plus tôt. L'inflation en 2012 est imputable au renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,4%), des services de l'« enseignement » (3,1%), des services de « restaurants et hôtels » (1,9%) et, dans une moindre mesure, des services de « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,3%).
64. Au Togo, l'inflation moyenne annuelle est ressortie à 2,6% en liaison essentiellement avec la hausse des prix des produits dans les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,4%), « Logement, eau, gaz, électricité, et autres combustibles » (6,0%), « Transports » (4,9%) et « Biens et services divers » (4,8%).

2.2.3. Evolution de l'inflation au Cap Vert

65. Au Cap Vert, une baisse des tensions inflationnistes a été observée en 2012. Ainsi, l'inflation moyenne annuelle est ressortie à 2,5% contre 4,5% un an plus tôt, en rapport avec la baisse des prix des produits alimentaires et pétroliers au niveau international accentuée par la réduction de la demande intérieure.

2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

66. La situation des finances publiques au niveau de la CEDEAO est contrastée en 2012 par pays et par conséquent par sous-zone.

2.3.1. Situation des finances publiques dans la ZMAO

67. Le déficit global base engagement dons compris s'est aggravé dans la plupart des Etats membres de la ZMAO en 2012 par rapport à la situation enregistrée un an plus tôt. Par pays, la situation se présente comme suit :

68. Au niveau de **La Gambie**, les opérations financières de l'Etat en 2012 se sont soldées par un déficit global de 4,6% du PIB comme en 2011. Les recettes totales et dons se sont accrus de 31,6% pour s'établir à 25,0% du PIB en 2012 contre 21,0% un an plus tôt, suite à la hausse de 92,7% des dons (qui ont représenté 8,9% en 2012 contre 5,1% en 2011) et la progression de 12,0% des recettes budgétaires. S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse 27,7% pour se fixer à 29,6% du PIB en 2012 (dont 17,7% du PIB des dépenses courantes) contre 25,6% l'année précédente, suite à la hausse des dépenses de capital, notamment celles financées sur les ressources extérieures.

69. S'agissant de la dette publique, elle s'est établie à 78,4% du PIB en 2012 contre 75,6% du PIB en 2011. La dette intérieure a progressé de 13,6% pour se fixer à 36,5% du PIB en 2012 contre 35,5% un an plus tôt. Quant à la dette extérieure, elle est ressortie à 41,9% du PIB en 2012 contre 40,1% l'année précédente.

70. Au **Ghana**, le solde budgétaire global dons compris, a affiché un déficit de 11,8% du PIB contre 4,0 % en 2011. Cette situation s'explique par la hausse des dépenses et prêts nets plus importante que celle des recettes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires ont progressé de 30,2% pour s'établir à 22,8% du PIB en 2012, impulsées par la hausse de 28% des recettes fiscales. De sa part, les dépenses totales et prêts nets se sont accrus de 64% pour se situer à 35% du PIB en 2012, en liaison avec l'apurement des arriérés et la hausse des dépenses courantes (+64,6%) et de capital (+28%).

71. La dette publique s'est accrue de 23% pour s'établir à US\$18832,8 millions (49,4% du PIB) en 2012 contre US\$15350,1 millions (40,8% du PIB) un an plus tôt. La dette intérieure a augmenté de 30% pour s'établir à 53% de la dette publique totale.

72. En **Guinée**, le déficit budgétaire global dons compris s'est établi à 1,2% du PIB en 2012 contre 0,3% un an plus tôt, en liaison avec une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes. En effet, les recettes totales et dons se sont établis à 24,4% du PIB en 2012 contre 20,2% du PIB en 2011, en rapport avec la progression de 46,8% des recettes fiscales. Les dépenses totales et prêts nets se sont accrus de 46,6%,

s'établissant à 25,6% du PIB en 2012 contre 20,5% du PIB en 2011, sous l'impulsion des dépenses en capital financées sur les ressources extérieures.

73. L'encours de la dette publique extérieure⁵ s'est établi à 50,2% du PIB en 2012 contre 59% du PIB en 2011.
74. Au **Libéria**, le solde budgétaire dons compris est ressorti excédentaire de 4,1% du PIB contre un déficit de 1,1%, en liaison avec la baisse des dépenses totales et prêts nets accompagnée d'une hausse des recettes totales et dons. En effet, les recettes budgétaires se sont établies à 26,5% du PIB en 2012 contre 25,1% en 2011, tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont fixés à 24,7% du PIB en 2012 contre 25,8% du PIB un an plus tôt.
75. La dette publique totale s'est établie à 33,0% du PIB en 2012 contre 34,4% un an plus tôt, dont 16,6% du PIB de dette intérieure en 2012 contre 16,4% du PIB en 2011.
76. Au **Nigeria**, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit de 2,5% du PIB en 2012 contre 2,9% un an plus tôt, en liaison avec la hausse des recettes et la baisse des dépenses, notamment les dépenses courantes. Les recettes totales du Gouvernement fédéral se sont établies à 7,6% du PIB en 2012 tandis que les dépenses totales se sont fixées à 10% du PIB en 2012.
77. La dette publique s'est accrue pour est ressortie à 18,1 % du PIB en 2012 contre 17,6% du PIB l'année précédente. La dette publique intérieure s'est fixée à 15,7% du PIB en 2012 contre 15,2% en 2011.
78. En **Sierra Leone**, le déficit budgétaire global base engagement dons compris, s'est établi à 5,2% en 2012 contre 4,6% l'année précédente, en liaison avec la hausse des recettes totales et dons moins importante que celle des dépenses totales et prêts nets. En effet, les recettes totales et dons se sont établis à 15,2% du PIB en 2012 contre 17,0% du PIB un an plus tôt, suite notamment à la baisse de 10,7% des dons, qui sont passés de 5,6% du PIB en 2011 à 3,8% du PIB en 2012. Pour sa part, les dépenses totales se sont fixées à 20,4% du PIB en 2012 contre 21,6% du PIB un an plus tôt, suite au repli des dépenses en capital qui sont passées de 9,0% du PIB en 2011 à 7,7% du PIB en 2012. Il convient d'indiquer que tant les dépenses comme les recettes se sont accrues en terme nominal, respectivement de 21,6% et 15,4% par rapport à l'année 2011.
79. La dette publique s'est établie à 39,2% du PIB en 2012 contre 53,4% du PIB en 2011. La dette extérieure s'est fixée à 28,5% du PIB en 2012 contre 42,1% du PIB un an plus tôt.

2.3.2. Situation des finances publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

80. L'exécution des opérations financières des Etats membres de l'UEMOA a été caractérisée par une aggravation des déficits budgétaires, en lien avec la forte progression des dépenses totales, notamment sous l'effet de rattrapage en Côte d'Ivoire, et la hausse des dépenses publiques d'investissements dans presque tous les Etats. En effet, les recettes budgétaires ont progressé de 21,7% pour représenter 18,7%

⁵ Les données sur la dette intérieure ne sont pas encore disponibles.

du PIB, dont 16,6% du PIB au titre des recettes fiscales contre 15,2% en 2011. Par pays, la situation se présente comme suit :

81. Au **Benin**, le solde global base engagement dons compris, s'est amélioré passant d'un déficit de 1,8% du PIB en 2011 à déficit de 0,5% en 2012, en liaison avec la hausse des recettes totales accompagnée de la maîtrise des dépenses totales et prêts nets. En effet, les recettes totales se sont établies à 20,6% du PIB en 2012 contre 20,1% du PIB en 2011, en rapport avec la progression de 11,7% des recettes fiscales et de 87,6% de celles non fiscales, en liaison notamment avec les mesures prises en vue de renforcer la mobilisation des recettes ainsi que l'encaissement des produits de licences de téléphonie mobile de 3^{ème} génération. La maîtrise des dépenses totales et prêts nets, qui sont passés de 21,9% du PIB en 2011 à 21,1% du PIB en 2012, est due à la baisse des dépenses en capital. En effet, les investissements publics sont passés de 6,9% du PIB en 2011 à 5,8% en 2012, dû à la baisse des investissements financés sur ressources extérieures, insuffisamment compensés par la hausse de ceux financés sur ressources intérieures.
82. La dette publique totale s'est fixée à 28,8% du PIB en 2012 contre 32,0% du PIB un an plus tôt, dont 16,6% du PIB de la dette extérieure contre 17,8% du PIB en 2011.
83. Au **Burkina Faso**, le déficit global base engagement dons compris, s'est aggravé passant de 2,5% en 2011 à 3,3%, en liaison avec la hausse des dépenses et prêts nets plus importante que celle des recettes totales et dons. En effet, les recettes totales et dons se sont accrus de 21,9% se fixant à 23,5% du PIB en 2012 contre 21,8% du PIB un an plus tôt, en liaison avec la progression des recettes fiscales. S'agissant des dépenses et prêts nets, ils se sont établis à 26,8% du PIB en 2012 contre 24,3% en 2011, sous l'impulsion de la hausse des dépenses courantes en liaison avec l'accroissement des transferts et subventions et des dépenses en capital financées par les ressources intérieures.
84. L'encours de la dette total en 2012 s'est élevé à 29,3% du PIB comme en 2011, dont 20,9% du PIB de la dette extérieure contre 21,8% un an plus tôt.
85. En **Côte d'Ivoire**, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2012 s'est soldée par un déficit global base engagement dons compris de 3,0% du PIB contre 4,1% l'année précédente, en liaison avec une hausse des recettes totales et dons plus soutenue que celle des dépenses totales et prêts nets. En effet, les recettes totales ont été mobilisées à hauteur de 19,9% du PIB en 2012 contre 14,5% en 2011, en rapport avec la hausse des recettes fiscales provenant de droits et taxes à l'importation. S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils se sont élevés à 22,9% du PIB contre 18,5% du PIB du fait de la progression des dépenses courantes (liée à la hausse des salaires) et des dépenses en capital financées sur ressources intérieures.
86. L'encours de la dette s'est établi à 32,7% du PIB en 2012 (dont 17,8% au titre de la dette extérieure) contre 66,2% du PIB en 2011 (dont 50,9% de la dette extérieure).
87. En **Guinée-Bissau**, le déficit budgétaire global dons compris, base engagement est ressorti à 2,1% du PIB contre 0,6% du PIB en 2011, en liaison avec la hausse des dépenses dans un contexte de baisse des recettes totales. En effet, les recettes totales

et donc se sont établis à 15,6% du PIB en 2012 contre 19,5% du PIB un an plus tôt, en liaison avec la baisse des recettes budgétaires, qui se sont établies à 9,8% du PIB contre 11,3% du PIB en 2011, et des dons, qui sont passés de 8,2% en 2011 à 5,8% en 2012. Au titre des dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 10,5% pour s'établir à 17,8% du PIB en 2012 contre 20,1% du PIB en 2011, en rapport essentiellement avec la baisse des investissements publics financés sur ressources extérieures.

88. L'encours de la dette publique extérieure⁶ s'est établi à 25,2% du PIB en 2012 contre 21,3% du PIB l'année précédente.
89. Au **Mali**, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2012 s'est soldée par un déficit global base engagement, dons compris, de 0,2% contre un déficit de 3,7% en 2011, en liaison avec la baisse des dépenses plus importante que celle des recettes totales et dons. En effet, les recettes totales et dons se sont établis à 17,8% du PIB en 2012 contre 21,1% un an plus tôt, sous l'effet de la baisse de 93,3% des dons non compensée par la hausse de 6,4% des recettes budgétaires. Au titre des dépenses totales et prêts nets, ils se sont établis à 18,0% du PIB en 2012 contre 24,8% en 2011, en liaison avec la baisse des dépenses en capital.
90. La dette publique totale est ressortie à 29,5% du PIB en 2012 après 29,1% un an plus tôt, dont 25,8% du PIB au titre de la dette publique extérieure en 2012 contre 22,5% du PIB en 2011.
91. Au **Niger**, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2012 s'est soldée par un déficit global dons compris de 2,5% du PIB contre 1,9% du PIB un an plus tôt. Cette situation s'explique par une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes. En effet, les recettes totales et dons se sont établis à 21,8% du PIB contre 20,7% du PIB un an plus tôt, en liaison avec la hausse des recettes non fiscales et des dons. Les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 24,3% du PIB en 2012 contre 22,6% du PIB l'année précédente, du fait de la hausse de 44,6% des dépenses en capital financées, aussi bien par les ressources intérieures qu'extérieures.
92. En 2012, l'encours de la dette publique totale s'est élevé à 18,8% du PIB contre 19,3% du PIB un an plus tôt, dont 16,3% du PIB au titre de la dette extérieure en 2012 contre 16,4% du PIB en 2011.
93. Au **Sénégal**, le déficit budgétaire global, dons compris, est estimé à 5,9% du PIB en 2012 contre 6,7% du PIB un an auparavant, en liaison avec une hausse des recettes accompagnée de la baisse des dépenses en pourcentage du PIB. En effet, les recettes totales et dons se sont établis à 23,1% du PIB en 2012 contre 22,5% du PIB en 2011, en liaison avec la hausse des dons et l'amélioration des recouvrements des impôts. Les dépenses totales et prêts nets se sont établies à 28,9% du PIB en 2012 contre 29,1% un an plus tôt, en rapport avec la hausse des dépenses courantes et en capital.
94. La dette publique totale s'est fixée à 42,9% du PIB en 2012 contre 36,3% du PIB un an plus tôt, dont 31,8% du PIB de la dette extérieure contre 26,8% du PIB en 2011.

⁶ Les données sur la dette publique intérieure ne sont pas encore disponibles.

95. Au **Togo**, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global hors dons base ordonnancement de 5,8% du PIB en 2012 contre 1,1% en 2011. Cette situation s'explique par la hausse des dépenses conjuguée à une baisse des recettes totales et dons. En effet, les recettes et dons se sont établis à 21% du PIB en 2012 contre 23,0% un an auparavant, essentiellement du fait de la baisse des dons, accompagnée de la baisse des recettes fiscales. Les dépenses totales et prêts nets se sont fixés à 26,7% en 2012 contre 24,2% du PIB en 2011, en rapport avec la hausse de 30,3% des dépenses courantes et de 21,4% des dépenses en capital.
96. En 2012, la dette publique totale s'est élevée à 45,4% du PIB contre 47,1% du PIB en 2011, dont 31,5% du PIB de la dette intérieure en 2012 contre 33,4% du PIB en 2011.

2.3.3. Situation des finances publiques au Cap Vert

97. Au Cap Vert, le déficit global base engagement, dons compris, s'est aggravé en 2012 s'établissant à 13,5% du PIB contre 9,0% en 2011. Cette situation s'explique par la hausse des dépenses dans un contexte de la baisse des recettes totales et dons en terme nominal. En effet, les dépenses totales se sont accrues de 4,3% pour se situer à 38,8% du PIB en 2012 contre 34,2% du PIB en 2011, en liaison avec la hausse des dépenses courantes et en capital. Pour leur part, les recettes budgétaires ont enregistré un recul de 7,7%. Toutefois, en termes du PIB nominal, les recettes totales et dons se sont établis à 25,3% du PIB en 2012 contre 25,2% en 2011, suite à la baisse de 7,0% des recettes fiscales.

2.4. SECTEUR EXTÉRIEUR

2.4.1. Analyse des échanges extérieurs au sein de la CEDEAO

98. Le niveau des échanges au sein de la CEDEAO est encore faible, nonobstant la mise en œuvre du schéma de libéralisation des échanges. En effet, la moyenne des exportations intra-communautaire sur la période de 2009 à 2012 s'est établie à 8,3% des exportations totales de la CEDEAO tandis que les importations intra-communautaires ont été estimées, en moyenne entre 2009 et 2012 à 8,2%.
99. L'analyse du tableau ci-après montre que le Togo, le Bénin et le Niger sont les pays dont les parts des exportations vers les autres pays membres de la CEDEAO sont plus élevées, ressortant, en moyenne entre 2009 et 2012, à 56,4%, 54,0% et 50,6% respectivement. En revanche, le Cap Vert, le Libéria, la Guinée-Bissau et le Nigéria sont les pays dont la part des exportations vers les autres pays membres de la CEDEAO sont quasi-insignifiantes, se fixant, en moyenne entre 2009 et 2012, à 1,1%, 1,9%, 2,5% et 3,3% respectivement.

Tableau 3 : Commerce intra-CEDEAO (2009-2012)

Pays	2009	2010	2011 prev	2012 prev	Moyenne	2009	2010	2011 prev	2012 prev	Moyenne
	Exportations intra (en % Export total du pays)					Importations intra (en % Import total du pays)				
Benin	49,3	55,6	55,6	55,6	54,0	18	17,9	17,9	17,9	17,9
Burkina Faso	7,5	9,6	9,6	9,6	9,1	23,9	26,2	26,2	26,2	25,6
Cap Vert	1,7	0,6	1,1	0,8	1,1	2	1,4	1,7	1,5	1,7
Cote d'Ivoire	24,5	24,9	21,1	22,9	23,4	23	28	25,9	27	26,0
La Gambia	14,7	36,1	36,1	36,1	30,8	17,6	23,4	23,4	23,4	22,0
Ghana	11,2	10,3	30,6	23,7	19,0	6,7	9,3	4,9	6,8	6,9
Guinée	3	9,3	9,3	9,3	7,7	3,9	4	4	4	4,0
Guinée-Bissau	4,2	0,7	2,6	2,6	2,5	18,8	16,3	17,6	17,6	17,6
Libéria	2,3	1,5	1,9	1,7	1,9	0,7	0,5	0,6	0,6	0,6
Mali	10,5	11,9	11,2	11,6	11,3	39	29,9	34,5	32,2	33,9
Niger	53,1	48,8	50,7	49,7	50,6	14,9	11,4	12,8	12,1	12,8
Nigeria	4,3	2,4	3,4	3	3,3	0,2	0,4	1,4	0,9	0,7
Sénégal	32	34,7	32,1	33,2	33,0	15,1	13,9	14,5	14,2	14,4
Sierra Leone	53,4	6,8	2,1	3,2	16,4	55,6	49,9	52,7	51,3	52,4
Togo	51	58,2	58,2	58,2	56,4	13,1	12,5	12,5	12,5	12,7
CEDEAO	10,4	6,8	8,2	7,8	8,3	8,8	8,5	7,4	8,1	8,2

Source : Commission de la CEDEAO

100. S'agissant des importations intra-communautaires, la Sierra Leone et le Mali sont les deux pays qui importent plus des autres pays membres de la CEDEAO avec les parts moyennes des importations intra-communautaires, entre 2009 et 2012, de 52,4% et 33,9% respectivement. En revanche, le Libéria, le Nigéria et le Cap Vert sont les pays dont les importations en provenance des pays de la CEDEAO sont quasi-insignifiantes, ressortant, en moyenne entre 2009 et 2012 à 0,6%, 0,7% et 1,7% respectivement.

2.4.2. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau des Etats membres de la ZMAO

101. Par pays, la situation se présente comme suit :

102. Au niveau de **La Gambie**, l'excédent de la balance des paiements se renforcerait en 2012 pour ressortir à 7,2% du PIB contre 5,1% du PIB un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait par la réduction du déficit du compte de capital et d'opérations financières pour se fixer à 0,5% en 2012 contre un solde déficitaire de 2,6% en 2011, suite au redressement des autres investissements. Le solde de la balance des transactions courantes se maintiendrait à 7,7% du PIB comme en 2011, du fait que la dégradation de la balance commerciale serait compensée par l'amélioration de la balance des transferts courants, notamment les transferts d'émigrés et les dons.

103. Au **Ghana**, le déficit de la balance globale enregistrerait une aggravation ressortant à 3,0% en 2012 contre un excédent de 1,4% du PIB en 2011. Cette situation s'expliquerait par une dégradation de la balance des transactions courantes conjuguée à un repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit du compte courant s'est établi à 12,3% du PIB en 2012 contre 9,0% l'année précédente, en liaison avec l'aggravation du déficit de la balance commerciale (-10,6% du PIB en 2012 contre -7,8% du PIB en 2011) et du repli de l'excédent des transferts courants (5,4% du PIB en 2012 contre 6,0% en 2011). S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, la réduction de son excédent, passant de 11,4% du PIB en 2011 à 7,7% en

2012, serait en liaison notamment avec la sortie de capitaux spéculatifs (capital à court terme).

104. En **Guinée**, la balance des paiements enregistrerait un déficit global de 0,5% du PIB en 2012 contre un excédent de 2,0% un an plus tôt. La dégradation du solde global s'expliquerait par réduction de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières plus importante que l'amélioration du déficit de la balance des transactions courantes. En effet, le déficit du compte courant s'établirait à 2,6% du PIB en 2012 contre 3,4% du PIB un an auparavant, essentiellement dû à la réduction du déficit commercial suite à une baisse des importations accentuée par la hausse des exportations. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, son excédent se réduirait pour s'établir à 1,5% du PIB contre 5,0% du PIB en 2011, en liaison essentiellement avec le repli des investissements directs étrangers et d'autres investissements étrangers.
105. Au **Libéria**, la balance des paiements ressortirait excédentaire de 1,7% du PIB en 2012 contre un déficit de 1,4% du PIB un an plus tôt. Cette situation s'expliquerait par une amélioration de l'excédent du compte des opérations financières plus importante que l'aggravation du déficit du compte courant. En effet, le déficit de la balance des transactions courantes s'aggraverait pour s'établir à 91,3% du PIB en 2012 contre 50,0% du PIB en 2011, sous l'effet de la dégradation de l'ensemble de ses sous balances plus importante que la réduction du déficit commercial. S'agissant du compte des opérations financières, son excédent s'améliorerait pour ressortir à 93,0% du PIB en 2012 contre 48,7% du PIB un an auparavant.
106. Au **Nigeria**, le solde de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 4,3% du PIB contre un déficit de 0,1% du PIB l'année précédente. Cette situation s'explique par l'amélioration du solde du compte des opérations financières passant d'un déficit de 2,2% du PIB en 2011 à un excédent de 0,4% en 2012. Cette évolution est en rapport avec la hausse de l'investissement de portefeuille qui passerait de 1,5% du PIB en 2011 à 6,3% en 2012, plus importante que la réduction des investissements directs étrangers (passant de 3,4% du PIB en 2011 à 2,1% du PIB en 2012). Le compte courant afficherait un excédent de 7,2% du PIB contre 5,4% un an auparavant, en liaison avec l'amélioration de la balance commerciale (qui se fixerait à 15,3% du PIB en 2012 contre 14,8% en 2011), favorisé par la baisse de 11,2% des importations.
107. En **Sierra Leone**, l'excédent de la balance des paiements serait maintenu à 1,0% du PIB en 2012, suite à une amélioration du déficit de la balance des transactions courantes exactement compensée par une réduction de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit du compte courant s'établirait à 39,4% en 2012 contre 45,0% en 2011, suite à une amélioration de 25 points du PIB de la balance commerciale, dont l'effet a été partiellement compensé par l'aggravation des balances de revenus et des services et la réduction de l'excédent des transferts nets. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, la réduction de son solde, passant de 46,2% du PIB à 40,7% du PIB en 2012, ferait suite à la diminution des investissements directs étrangers.

2.4.3. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau des Etats membres de l'UEMOA

108. Par pays, la situation au titre du secteur extérieur se présente comme suit :
109. Au **Bénin**, la balance des paiements au titre de l'année 2012 ressortirait excédentaire de 1,8% du PIB contre un déficit de 0,3% un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait par une amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières plus importante que la dégradation de la balance courante. En effet, le déficit des transactions courantes s'établirait à 7,2% du PIB en 2012 contre 7,1% un an auparavant, en liaison avec la dégradation des balances commerciale, des revenus et des services nonobstant l'amélioration de la balance des transferts courants. S'agissant du compte de capital et d'opérations financières, il s'améliorerait pour s'établir à 8,9% du PIB en 2012 contre 6,5% en 2011. Cette évolution fait suite à la hausse de l'excédent du compte des opérations financières, passant de 2,8% du PIB en 2011 à 6,7% en 2012, en liaison avec le rebond des investissements directs étrangers et des « autres investissements » ; les flux nets de capital ayant connu une baisse pour s'établir à 2,3% du PIB en 2012 contre 3,6% un an plus tôt.
110. Au **Burkina Faso**, l'excédent de la balance globale des paiements se maintiendrait à 0,8% du PIB comme en 2011, en liaison avec la détérioration de la balance des transactions courantes compensée par l'amélioration du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit de la balance des transactions courantes pour l'année 2012 devrait s'aggraver, passant de 1,3% du PIB en 2011 à 4,4% du PIB en 2012, essentiellement dû à la dégradation de la balance commerciale, induite par la hausse importante des importations. Au niveau du compte de capital et d'opérations financières, son solde excédentaire passerait de 2,2% du PIB en 2011 à 5,2% du PIB en 2012, en liaison essentiellement avec la hausse des dons projets.
111. En **Côte d'Ivoire**, le déficit global de la balance des paiements ressortirait à 2,0% en 2012 contre un excédent de 3,4% du PIB en 2011, en raison essentiellement d'une forte réduction de l'excédent de la balance des transactions courantes non totalement compensée par l'amélioration du solde du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le compte courant ressortirait déficitaire de 2,2% du PIB en 2012, sous l'effet du recul de 8,3 points de pourcentage de l'excédent de la balance commerciale, imputable à la forte progression des importations, et de la dégradation des soldes de ses autres composantes. Le compte de capital et d'opérations financières, ressortirait positif sous l'impulsion d'une hausse des remises de dettes et des dons projets reçus, ainsi que du rebond des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille.
112. En **Guinée-Bissau**, le solde global de la balance des paiements se détériorait pour ressortir déficitaire de 6,7% du PIB en 2012 contre un excédent de 5,6% du PIB en 2011, en rapport avec une forte détérioration de la balance courante, dont l'effet serait atténué par un recul de l'excédent du compte de capital et des opérations financières. En effet, le déficit de la balance courante s'établirait à 7,1% en 2012 contre 1,8% en 2011, sous effet de l'aggravation du déficit de la balance commerciale, suite à la baisse

des exportations de la noix de cajou en 2012, accentuée par la dégradation des soldes de ses autres composantes. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se situerait à 1,4% du PIB en 2012 contre 8,5% un an plus tôt, en liaison avec le repli des dons projets et des investissements directs étrangers.

113. Au **Mali**, les échanges extérieurs se solderaient par un excédent de 0,03% du PIB de la balance des paiements en 2012 contre 1,05% en 2011, sous les effets conjugués de la réduction du déficit courant et de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit de la balance des transactions courantes s'établirait à 3,15% du PIB en 2012 contre 6,06% un an plus tôt, en rapport essentiellement avec la réduction du déficit de la balance commerciale, suite à la baisse des recettes de l'exportation de l'or et de coton. La réduction de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières pour s'établir à 3,18% du PIB en 2012 contre 5,51% un an auparavant, serait liée à la baisse des dons projets et des investissements directs étrangers.
114. Au **Niger**, les échanges extérieurs au titre de 2012 se solderaient par un excédent global de la balance des paiements de 4,9% du PIB contre un déficit de 1,0% en 2011, en liaison avec la réduction du déficit de la balance des transactions courantes plus importante que le repli de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du solde courant s'établirait à 14,9% du PIB en 2012 contre un solde déficitaire de 22,6% du PIB un an plus tôt, sous l'effet de la réduction du déficit de la balance commerciale (qui passerait d'un déficit de 14,8% du PIB en 2011 à 7,7% en 2012) en liaison avec la hausse des exportations nets des produits pétroliers. Le compte de capital ressortirait excédentaire de 19,7% du PIB en 2012 contre un excédent de 21,7% en 2011, en rapport avec le repli des investissements directs étrangers.
115. Au **Sénégal**, le déficit de la balance globale s'établirait à 0,7% du PIB en 2012 contre 0,8% en 2011. Cette situation s'expliquerait par une aggravation du déficit de la balance des transactions courantes (BTC) non compensée par l'amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit de la BTC s'est établi 10,5% du PIB en 2012 contre 7,9% du PIB en 2011, essentiellement sous l'effet de l'aggravation du déficit commercial. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait pour se fixer à 9,7% du PIB en 2012 contre 7,1% du PIB l'année précédente, en liaison avec la hausse des dons projets et des autres investissements nets.
116. Au **Togo**, le solde de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 0,9% en 2012 après un excédent de 1,8% l'année précédente, en liaison avec l'aggravation du déficit du compte courant plus importante que l'amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit de la Balance des transactions courantes s'établirait à 11% du PIB contre 6,4% du PIB en 2011, suite à une réduction de l'excédent de la balance des transferts courants et une aggravation des déficits des autres balances qui la composent. En revanche, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait pour s'établir à 10,1% en 2012 contre 8,2% du PIB en 2011 suite au renforcement des autres investissements.

2.4.4. Evolution dans le Secteur extérieur au niveau du Cap Vert

117. Au Cap Vert, les transactions extérieures à fin 2012 se caractériseraient par une amélioration du solde global de la balance des paiements qui ressortirait excédentaire de 3,5% du PIB en 2012 contre un déficit de 2,3% du PIB en 2011. Cette évolution serait induite par la réduction du déficit de la balance des transactions courantes accompagnée d'une amélioration de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. En effet, le déficit du compte courant s'établirait à 13% du PIB en 2012 contre 15,9% l'année précédente en liaison avec la baisse des importations et l'amélioration de la balance des services. Pour sa part, l'excédent de la balance de capital et d'opérations financières s'est renforcé, s'établissant à 16,5% du PIB en 2012 contre 13,6% du PIB un an auparavant, en liaison essentiellement avec le renforcement des tirages.

2.5. SECTEUR MONETAIRE

2.5.1. Décisions de politiques monétaires au sein de la CEDEAO

118. Au **sein de l'UEMOA**, la BCEAO a réduit ses taux directeurs de 25 points de base. Ainsi, à compter du 16 juin 2012, le taux du guichet marginal de prêt est fixé à 4,00% contre 4,25% précédemment et le taux minimum de soumission aux opérations hebdomadaires d'open market de la BCEAO a été fixé à 3,00% contre 3,25% auparavant. Cependant, les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques et aux établissements financiers distributeurs de crédits, demeurent respectivement fixés à 7,0% et 5,0%.

119. Au Cap Vert, la politique monétaire de la Banque Centrale visant à soutenir la parité entre l'Escudo et l'euro, n'a pas changé au cours de l'année 2012. Ainsi, le taux directeur a été maintenu à 5,75% et le coefficient des réserves obligatoires à 18%.

120. En **Gambie**, la politique monétaire en 2012 a été axée sur la stabilité des prix visant l'inflation au-dessous de 5,0%. Ainsi, la Banque centrale de la Gambie a continué de s'appuyer sur les opérations d'open market pour gérer la liquidité dans l'économie. Dans ce contexte, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le taux directeur à 12% en 2012 et baisser de 2 points de pourcentage le coefficient de réserve obligatoires à 10%, en vue de soutenir l'économie réelle.

121. Au Ghana,

122. En **Guinée**, la Banque Centrale a maintenu sa politique monétaire restrictive pour atteindre l'objectif d'inflation fixé à 15% en moyenne à fin décembre 2012. Elle a ainsi maintenu son taux directeur et le coefficient de réserves obligatoires des banques commerciales à 22%. En 2012, cinquante (50) opérations ont été enregistrées sur le marché interbancaire des changes. Au cours de ces opérations, la Banque Centrale a alloué un montant d'USD 251,6 millions contre USD 171,9 millions en 2011. Ces interventions ont permis de stériliser GNF 1 728 milliards de liquidité bancaire contre GNF 1 166,4 milliards l'année passée.

123. Au **Libéria**, la politique monétaire de la Banque Centrale est restée orientée vers la réalisation de la stabilité globale du taux de change pour la réalisation de faible inflation dans l'économie libérienne. Pour atteindre cet objectif, l'institut d'émission a utilisé les enchères de devises comme le principal instrument de politique monétaire.
124. Au **Nigéria**, la politique monétaire en 2012 était restrictive, visant à la stabilité des prix tout en se concentrant sur la promotion de la croissance économique durable. Tout au long de 2012, le taux directeur, le coefficient de réserves obligatoires et le ratio de liquidité ont été maintenus à 12,0%, 8,0% et 30,0%, respectivement.

125. En Sierra Leone,

2.5.2. Situation monétaire dans les Etats membres de la ZMAO

126. La situation monétaire par pays se présente comme suit :
127. Au niveau de **La Gambie**, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 7,8% en 2012 par rapport à fin décembre 2011 pour s'établir à 15,9 milliards de dalasis (54,0% du PIB). Cette hausse a été portée par la progression de 7,7% du crédit intérieur et de 7,9% des avoirs extérieurs nets qui ont contribué à la hausse de M2 à hauteur de 5,3 et 2,4 points de pourcentage, respectivement. L'accroissement du crédit intérieur a été impulsé par la dégradation de 17,3% de la position nette du gouvernement et une hausse de 4,3% des crédits au secteur privé. La progression de la liquidité s'est reflétée dans celles de ses composantes.
128. Au **Ghana**, la masse monétaire (M2+) a enregistré une croissance de 24,3% en 2012 pour s'établir GH¢22,6 milliards (30,9% du PIB) contre GH¢18,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la dégradation de 49,3% de la position nette du gouvernement et la hausse de 45,6% des crédits à l'économie dans un contexte de l'assouplissement des conditions de crédit aux entreprises. Toutefois, l'impact de cette hausse sur l'évolution de la masse monétaire a été atténué par le repli de 9,1% des avoirs extérieurs nets.
129. En **Guinée**, la situation monétaire a été caractérisée par un accroissement de 1,1% de la masse monétaire en 2012 pour s'établir à 28,9% du PIB. Dans un contexte de baisse des avoirs extérieurs nets, la hausse de la liquidité a été impulsée par l'accroissement du crédit intérieur suite à une dégradation de 12,7% de la position nette du gouvernement, contribuant à la hausse de la masse monétaire à hauteur de 10 points de pourcentage. Les avoirs extérieurs nets ont enregistré une baisse de 8,1% en 2012 pour se situer à GNF 4 517,6 milliards, à la suite de la baisse des avoirs extérieurs de la banque centrale atténuée par la hausse de celles des banques primaires.
130. Au **Libéria**, la masse monétaire a augmenté de 3,0% en 2012 pour s'établir à 35% du PIB, soutenue par la hausse de 16,2% du crédit intérieur, dont l'effet a été atténué par la baisse de 5,2% des avoirs extérieurs nets. La hausse du crédit intérieur est en rapport avec la progression de 15,7% des crédits au secteur privé et de la

dégradation de la position nette du gouvernement. La hausse de la liquidité globale s'est reflétée exclusivement dans la progression de 8,8% de la circulation fiduciaire.

131. Au **Nigeria**, la masse monétaire (M2) a augmenté de 13,7% en 2012 contre une hausse de 15,4% en 2011, sous l'impulsion des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs se sont accrus de 26,4% en 2012 suite à la hausse des recettes d'exportation et les flux de l'investissement de portefeuille. Le crédit intérieur, s'est accru de 1,5% exclusivement dû à la hausse de 7,8% des crédits au secteur privé, dans un contexte d'amélioration de la position nette du gouvernement.
132. En **Sierra Leone**, la masse monétaire à fin 2012 a augmenté de 22,5% par rapport à son niveau en décembre 2011 pour s'établir à 22,0% du PIB. Cette hausse a été impulsée par la consolidation de 21,0% des avoirs extérieurs nets et une progression de 14,4% du crédit intérieur. La hausse du crédit intérieur fait suite à la dégradation de 19,6% de la position nette du gouvernement et une hausse des crédits au secteur privé de 6,2%.

2.5.3. Situation monétaire dans l'UEMOA

133. Dans la zone UEMOA, la situation par pays se présente comme suit :
134. Au **Bénin**, la masse monétaire a enregistré une hausse de 6,2% en 2011 contre 8,1% en 2011 pour s'établir à 37,9% du PIB. Cette évolution fait suite à une progression de 9,6% des avoirs extérieurs nets qui ont contribué à hauteur de 5,0 points de pourcentage au relèvement de la liquidité globale de l'économie. Elle a également été impulsée par l'accroissement de 1,7% du crédit intérieur, en liaison avec la dégradation de la position nette du gouvernement et la hausse des crédits au secteur privé (qui se sont établis à 24,0% du PIB).
135. Au **Burkina Faso**, la masse monétaire s'est accrue de 15,9% contre 13,8% un an plus tôt se fixant à 32,1% du PIB en 2012. Cette évolution fait suite à la hausse de 20% du crédit intérieur (qui y a contribué à hauteur de 12,6 points de pourcentage) dont l'effet a été atténué par le repli de 0,4% des avoirs extérieurs nets. La hausse du crédit intérieur fait suite à la dégradation de la Position nette du gouvernement et la progression des crédits au secteur privé. L'évolution de la liquidité globale s'est reflétée au niveau de ses composantes, avec la hausse de 21,5% et 16,3% de la circulation fiduciaire et des dépôts, respectivement.

136. En **Côte d'Ivoire**, la masse monétaire a progressé de 4,4% en 2012 contre 13% en 2011. La hausse de la liquidité globale en 2012 est en lien avec l'accroissement de 17,5% du crédit intérieur, impulsée par la dégradation de 29,3% de la position nette du gouvernement et la progression de 12,4% des crédits au secteur privé. Toutefois, l'impact de cette évolution sur la masse monétaire a été atténué par le repli de 14,1% des avoirs extérieurs nets. L'évolution de la masse monétaire s'est reflétée exclusivement dans les dépôts en banques qui ont progressé de 9,1% ; la circulation fiduciaire ayant enregistré une baisse de 4,3%.
137. En **Guinée-Bissau**, la masse monétaire a enregistré un recul de 6,0% en 2012 contre une hausse de 39,1% un an plus tôt pour s'établir à 34,7% du PIB, en liaison avec la baisse des avoirs extérieurs nets plus importante que la hausse du crédit intérieur. Les avoirs extérieurs nets se sont repliés de 29,1% en liaison avec la baisse des exportations et des flux financiers en 2012. En revanche, le crédit intérieur s'est accru de 38,8% en 2012 contre une hausse de 62,4% en 2011, sous l'effet de la dégradation de la position nette du gouvernement et de la progression des crédits à l'économie. Les crédits se sont accrus de 27,2% en 2012 pour s'établir à 13,7% du PIB contre 10,9% du PIB un an plus tôt.
138. Au **Mali**, la situation monétaire en 2012 a été caractérisée par une hausse de 15,2% de la masse monétaire pour s'établir à 32,8% du PIB, impulsée par le crédit intérieur et les avoirs extérieurs nets. Les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 0,4%. Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 23,5%, sous l'effet de la dégradation de la position nette du gouvernement et de la consolidation des crédits à l'économie. Dans ce contexte, le crédit au secteur privé a enregistré une hausse de 4,8% pour ressortir à 21% du PIB.
139. Au **Niger**, la situation monétaire en 2012 s'est caractérisée par une hausse de 31,1% de la masse monétaire, sous l'impulsion des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. En effet, les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 65,4% en 2012, en liaison notamment avec le rapatriement des recettes d'exportation. Au titre du crédit intérieur, son encours s'est accru de 21,3% pour s'établir à 14,5% du PIB, résultant de la progression de 24,1% des crédits au secteur privé, atténuée par l'amélioration de la Position Nette du Gouvernement (PNG). Cette évolution de la liquidité globale s'est reflétée dans celle de ses composantes, avec la hausse de 27,9% et 33,6% de la circulation fiduciaire et dépôts à vue, respectivement.
140. Au **Sénégal**, la masse monétaire a progressé de 6,8% en 2012 pour s'établir à 38,4% du PIB, impulsée par la hausse de 6,4% du crédit intérieur dans un contexte de baisse de 5,5% des avoirs extérieurs nets. L'accroissement du crédit intérieur s'explique par la hausse des crédits au secteur privé dont l'effet a été atténué par l'amélioration de la position nette du gouvernement. La hausse de la liquidité globale s'est reflétée exclusivement dans la hausse de 8,8% des dépôts en banques ; la circulation fiduciaire ayant accusé un repli de 0,5%.
141. Au **Togo**, la masse monétaire a enregistré une hausse de 8,9% pour ressortir à 45,3% du PIB en 2012, sous l'impulsion du crédit intérieur dont l'effet a été atténué par la

baisse de 6,0% des avoirs extérieurs nets. La progression du crédit intérieur s'explique par la dégradation de la position nette du gouvernement et la hausse des crédits au secteur privé. Ces derniers se sont accrus de 18,9% en 2012 pour s'établir à 30,1% du PIB. La hausse de la liquidité globale s'est reflétée exclusivement dans celle des dépôts ; la circulation fiduciaire ayant connu une baisse.

2.5.4. Situation monétaire au Cap Vert

142. Au **Cap Vert**, la masse monétaire a enregistré une hausse de 5,7% en 2012 contre 2,1% en 2011, s'établissant à 88,3% du PIB contre du 76,8% PIB en 2011, sous l'impulsion aussi bien des avoirs extérieurs nets que du crédit intérieur. En effet, la position extérieure des Institutions monétaires a enregistré une amélioration de 19,7%, du fait exclusivement de la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale ; ceux des banques primaires ayant connu une baisse. Le crédit intérieur s'est établi à 67,6% du PIB contre 62% du PIB en 2011. Cet accroissement est en liaison avec la dégradation de 15,9% de la position nette du gouvernement et de la hausse de 3,6% des crédits au secteur privé.

III. PERFORMANCE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE EN 2012

143. Dans cette partie, il est examiné l'état de convergence des Etats membres vis-à-vis des critères de convergence macroéconomique harmonisés de la CEDEAO.
144. Il s'agit des critères harmonisés en vue de pallier les difficultés que posait la coexistence de trois mécanismes de la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO (UEMOA, ZMAO, CEDEAO) avec des critères souvent différents. Dans la réalité, cette situation rendait difficile l'appréciation globale de convergence des Etats qui pourraient être performants dans un système et ne pas l'être dans un autre.
145. Ainsi, la Commission de la CEDEAO a, en collaboration avec les institutions régionales (UEMOA, IMAO, AMAO) et avec l'appui de la BAD, réalisé une étude sur l'harmonisation des critères de convergence au sein de l'espace CEDEAO. Cette étude a fait l'objet d'examen et de validation au cours de la réunion du Comité Technique, Politiques Macroéconomiques du 10 au 12 octobre 2011. Elle a été adoptée par le Conseil de Convergence, le 14 octobre 2011 à Lomé. Les critères harmonisés, au nombre de onze (11), ont été intégrés au Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique adoptés par le Sommet des Chefs d'Etats et du Gouvernement le 29 juin 2012 à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire.

Tableau 4 : Critères de convergence selon le Pacte de Convergence et de Stabilité macroéconomique

N°	Désignation	Norme
Critères du 1^{er} rang		
1	Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB	≤ 3%
2	Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤ 5%
3	Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale	≤ 10% des Recettes Fiscales de l'année antérieure
4	Réserves brutes	≥ 6 mois d'importations
Critères du second rang		
5	Arriérés	Non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs au titre de la gestion courante
6	Ratio recettes fiscales/PIB nominal	≥ 20%
7	Ratio masse salariale/recettes fiscales	≤ 35%
8	Ratio des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales	≥ 20%
9	Dettes publiques/PIB	≤ 70%
10	Taux de change nominal	Maintenir stable par chaque Etat membre (±10%)
11	Taux d'intérêt réel	> 0

Source : Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique (l'Acte Additionnel A/SA.4/06/12)

3.1. ANALYSE DE LA SITUATION GLOBALE AU TITRE DE LA CONVERGENCE MACROECONOMIQUE

3.1.1. Nombre de pays ayant satisfait les critères

146. Appréciée sur la base des nouveaux critères, la situation des Etats membres de la CEDEAO vis-à-vis de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2012, s'est détériorée par rapport à 2011. En effet, la situation ne s'est améliorée que pour les critères relatifs au ratio masse salariale sur les recettes fiscales et au taux d'intérêt réel, comme le montre le tableau ci-après:

Tableau 5. Evolution du nombre des pays ayant respecté chaque critère en 2011 et 2012

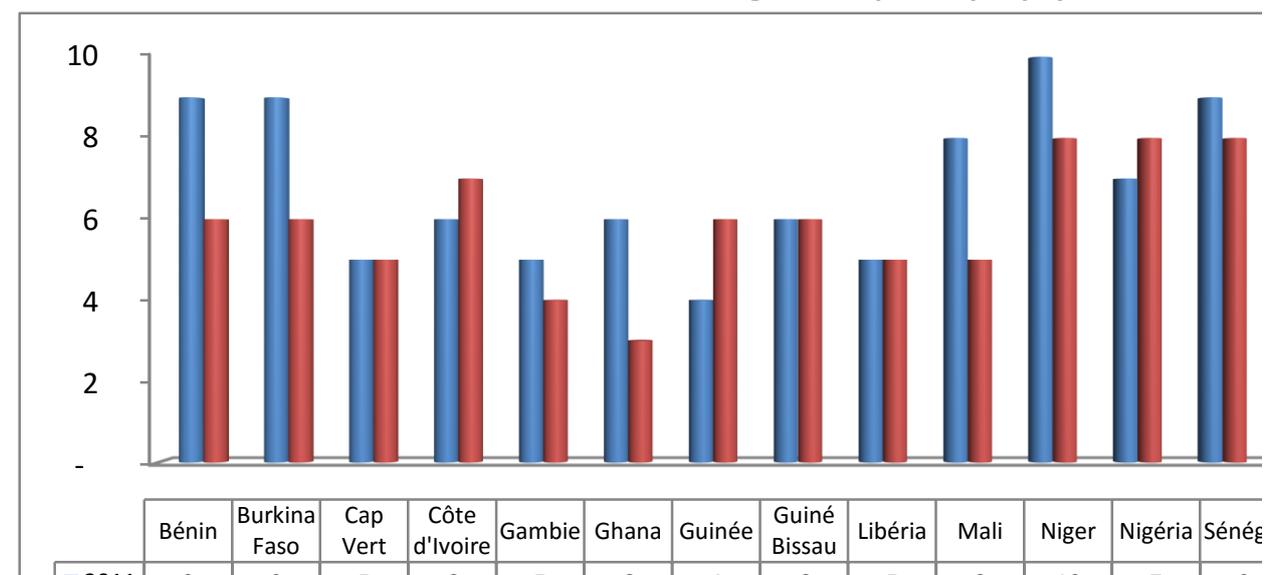
		Norme	2011	2012
Critères du 1^{er} rang				
1	Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB	≤ 3%	9	7
2	Taux d'inflation en moyenne annuelle	≤ 5%	9	8
3	Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale	≤ 10%	15	14
4	Réserves brutes	≥ 6 mois	10	2
Critères du second rang				
5	Arriérés	≤ 0	14	11
6	Ratio recettes fiscales/PIB nominal	≥ 20%	1	0
7	Ratio masse salariale/recettes fiscales	≤ 35%	3	4
8	Ratio des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales	≥ 20%	9	8
9	Dettes publiques/PIB	≤ 70%	13	13
10	Taux de change nominal	± 10%	13	13
11	Taux d'intérêt réel	> 0	5	8

Source : Commission de la CEDEAO

3.1.2. Nombre des critères satisfaits par pays

147. L'analyse de l'évolution des performances des pays en matière de convergence macroéconomique fait ressortir une situation contrastée. En effet, trois (3) Etats membres ont amélioré leurs performances en respectant plus de critères qu'en 2011. Il s'agit du Cap Vert et de la Côte d'Ivoire avec un (1) critère additionnel et la Guinée avec trois (3) critères en plus. Le nombre de critères respectés n'a pas varié en Guinée-Bissau, au Libéria et au Mali. En revanche, dans les autres Etats membres, une baisse du nombre de critères respectés a été enregistrée. Il conviendrait de noter que la nature du critère respecté par pays membre varie d'une période à l'autre.

Graphique 13 : Evolution du nombre de critères de convergence respectés par pays



Source : Commission de la CEDEAO

3.2. ANALYSE DE L'ETAT DE CONVERGENCE PAR CATEGORIE DE CRITERE

148. Cette section du rapport vise à faire le point des performances des pays par rapport aux onze (11) critères de convergence⁷.

3.2.1. Critère de premier rang

3.2.1.1. Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB

149. Dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, le déficit budgétaire global dons compris, base engagement, ne doit pas dépasser 3% du PIB nominal. Comme le montre le tableau ci-après, sept (7) pays (le Bénin, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger et le Nigéria) ont respecté ce critère en 2012. Parmi les autres qui n'ont pas atteint la cible, la situation au Cap Vert, avec un déficit de 9,9%, est la plus inquiétante.

⁷ Lorsque le critère est respecté, la case correspondante est marquée par la couleur verte.

Tableau 6 : Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB ($\leq 3\%$)

Norme	2011	2012
Bénin	1,8%	0,5%
Burkina Faso	2,5%	3,3%
Cap Vert	7,7%	9,9%
Côte d'Ivoire	4,3%	3,4%
La Gambie	4,6%	4,7%
Ghana	0,9%	6,0%
Guinée	0,7%	1,2%
Guiné Bissau	0,6%	2,1%
Libéria	1,1%	0,3%
Mali	3,6%	0,2%
Niger	1,9%	2,5%
Nigéria	2,9%	2,5%
Sénégal	6,7%	5,9%
Sierra Leone	4,6%	5,2%
Togo	1,1%	5,8%
Nombre de pays respectant le critère	9	7

Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.1.2. Taux d'inflation en moyenne annuelle

150. En 2012, huit (08) Etats membres ont respecté le critère relatif à l'inflation en moyenne annuelle de 5% au maximum contre neuf (09) Etats membres un an plus tôt.

Tableau 7 : Inflation en moyenne annuelle ($\leq 5\%$)

Norme	2011	2012
Bénin	2,7%	6,7%
Burkina Faso	2,8%	3,8%
Cap Vert	4,5%	2,5%
Côte d'Ivoire	4,9%	1,3%
La Gambie	4,8%	4,3%
Ghana	8,7%	9,2%
Guiné Bissau	21,4%	15,2%
Guinée	5,1%	2,1%
Libéria	8,5%	6,9%
Mali	3,0%	5,3%
Niger	2,9%	0,5%
Nigéria	10,3%	12,0%
Sénégal	3,4%	1,4%
Sierra Leone	16,1%	12,8%
Togo	3,6%	2,6%
Nombre de pays respectant le critère	9	8

Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.1.3. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

151. Le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, interdit le financement du déficit budgétaire de l'Etat membre au-delà de 10% des recettes fiscales mobilisées au cours de l'année précédente. Au regard de l'adoption des meilleures pratiques internationales en la matière, la plupart des banques centrales de la région respectent ce critère. Ainsi, le Ghana a été le seul Etat membre qui n'a pas respecté ce critère en 2012. En effet, la Banque Centrale du pays a financé le déficit à hauteur de 12,5% des recettes fiscales de l'année 2011.

Tableau 8. *Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale ≤ 10%*

Norme	2011	2012
Bénin	0,0%	0,0%
Burkina Faso	0,0%	0,0%
Cap Vert	0,0%	0,0%
Côte d'Ivoire	0,0%	0,0%
La Gambie	-0,3%	0,4%
Ghana	0,0%	12,5%
Guinée	0,0%	0,0%
Guinée Bissau	0,0%	0,0%
Libéria	0,0%	0,0%
Mali	0,0%	0,0%
Niger	0,0%	0,0%
Nigéria	0,0%	0,0%
Sénégal	0,0%	0,0%
Sierra Leone	0,0%	-0,1%
Togo	0,0%	0,0%
Nombre de pays respectant le critère	15	14

Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.1.4. Réserves extérieures brutes

152. D'après ce critère, chaque pays doit disposer des réserves extérieures brutes couvrant au minimum 6 mois d'importations de biens et services. En 2012, deux (2) Etats membres (La Gambie et le Nigéria) ont respecté ce critère contre dix (10) Etats membres en 2011. En effet, contrairement aux années antérieures, les Etats membres de l'UEMOA n'ont pas respecté ce critère en 2012.

Tableau 9 : Réserves extérieures brutes ≥6 mois d'importations

Norme	2011	2012
Bénin	7,1	5,7
Burkina Faso	7,1	5,7
Cap Vert	3,2	3,8
Côte d'Ivoire	7,1	5,7
La Gambie	6,5	6,3
Ghana	3,2	3,0
Guinée	4,3	3,1
Guinée Bissau	7,1	5,7
Libéria	3,3	2,3
Mali	7,1	5,7
Niger	7,1	5,7
Nigéria	6,8	8,4
Sénégal	7,1	5,7
Sierra Leone	2,8	3,1
Togo	7,1	5,7
Nombre de pays respectant le critère	10	2

Source : CEDEAO et Etats membres

3.2.2. Critères du second rang

3.2.2.1. Arriérés

153. D'après le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, les Etats membres doivent veiller à la non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs au titre de la gestion courante. A l'exception du Mali, du Niger et de la Sierra Leone, tous les autres Etats membres ont indiqué n'avoir pas accumulé d'arriérés de paiements au cours de l'année 2012.

3.2.2.2. Ratio recettes fiscales/PIB

154. Dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, les pays doivent veiller à ce que le ratio des recettes fiscales sur le PIB soit d'au moins 20%. L'analyse des données du tableau ci-après montre que la mobilisation des recettes fiscales reste un grand défi à relever, même si les tendances indiquent une hausse dans la plupart des Etats membres. En effet, aucun Etat membre n'a pas respecté ce critère en 2012 contre un Etat membre (le Cap Vert) en 2011.

Tableau 10. Ratio recettes fiscales/PIB nominal (≥ 20%)

Norme	2011	2012
Bénin	15,5%	15,5%
Burkina Faso	14,5%	16,4%
Cap Vert	20,0%	17,7%
Côte d'Ivoire	13,1%	17,6%
La Gambie	14,0%	14,1%
Ghana	17,4%	17,2%
Guinée	15,4%	19,2%
Guiné Bissau	8,7%	8,3%
Libéria	5,1%	5,4%
Mali	14,6%	14,7%
Niger	16,1%	14,3%
Nigéria	17,5%	13,1%
Sénégal	18,9%	18,4%
Sierra Leone	10,8%	10,7%
Togo	16,4%	16,4%
Nombre de pays respectant le critère	1	0

Source : Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.2.3. Masse salariale/recettes fiscales

155. Dans le cadre de la convergence, l'Etat ne doit pas utiliser plus de 35% de ses recettes fiscales pour le paiement des salaires. Conformément au tableau ci-après, quatre (04) pays (Guinée, Niger, Nigeria et Sénégal) ont respecté ce critère en 2012 contre trois (3) un an plus tôt.

Tableau 11 : Masse salariale/recettes fiscales ≤ 35%

Norme	2011	2012
Bénin	47,4%	46,8%
Burkina Faso	40,5%	37,3%
Cap Vert	47,2%	52,2%
Côte d'Ivoire	48,2%	42,2%
La Gambie	45,5%	43,3%
Ghana	46,3%	53,8%
Guinée	34,1%	23,1%
Guiné Bissau	58,6%	64,6%
Libéria	59,5%	56,9%
Mali	35,9%	37,8%
Niger	32,4%	34,6%
Nigéria	38,6%	34,7%
Sénégal	33,2%	35,0%
Sierra Leone	49,2%	53,0%
Togo	35,9%	36,7%
Nombre de pays respectant le critère	3	4

Source : Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.2.4. Ratio des investissements publics financés sur les ressources internes rapportés aux recettes fiscales

156. Les Etats membres sont tenus d'utiliser au moins 20% de leurs recettes fiscales pour financer l'investissement. Sur la base des données disponibles, huit (08) Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont respecté ce critère en 2012.

Tableau 12 : Investissement public financé sur les ressources internes/recettes fiscales ≥20%

Pays	2011	2012
Bénin	22,3%	22,9%
Burkina Faso	40,6%	45,4%
Cap Vert	nd	nd
Côte d'Ivoire	16,3%	23,1%
La Gambie	8,3%	7,3%
Ghana	20,1%	15,2%
Guinée	16,1%	35,4%
Guinée Bissau	4,7%	1,5%
Libéria	nd	nd
Mali	24,9%	13,6%
Niger	23,9%	44,2%
Nigéria	21,8%	14,3%
Sénégal	36,9%	38,0%
Sierra Leone	26,2%	26,3%
Togo	23,4%	21,6%
Nombre de pays respectant le critère	9	8

Source : Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.2.5. Dette publique sur le PIB

157. L'encours de la dette publique ne doit pas dépasser 70% du PIB. Etant donné que la plupart des pays membres sont des pays Post-PPTE, le niveau de l'endettement est encore réduit par rapport à la cible. Ainsi, seulement deux (2) pays (Cap Vert et La Gambie) n'ont pas respecté ce critère en 2012.

Tableau 13: Dette publique sur le PIB nominal ($\leq 70\%$)

Norme	2011	2012
Bénin	32,0%	28,8%
Burkina Faso	29,3%	33,1%
Cap Vert	73,9%	95,0%
Côte d'Ivoire	64,0%	34,2%
La Gambie	75,4%	77,5%
Ghana	40,8%	49,4%
Guinée (Non compris la dette intérieure)	59,0%	50,2%
Guinée Bissau (Non compris la dette intérieure)	21,3%	25,2%
Libéria	16,4%	16,6%
Mali	29,1%	29,5%
Niger	19,3%	18,8%
Nigéria	17,6%	18,1%
Sénégal	39,7%	42,9%
Sierra Leone	53,4%	39,2%
Togo	47,1%	45,4%
Nombre de pays respectant le critère	13	13

Source : Source : Rapports sur la situation économique et financières des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.2.6. Taux d'intérêt réel

158. L'analyse des données disponibles montre qu'en 2012 la situation des Etats au regard du critère relatif au taux d'intérêt réel positif s'est améliorée. En effet, le nombre de pays ayant respecté ce critère s'est établi à sept (07) (Cap Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Niger, Sénégal et Togo) contre cinq (5) en 2011.

Tableau 14 : Taux d'intérêt réel positif

Norme	2011	2012
Bénin	0,8%	-3,2%
Burkina Faso	0,7%	-0,3%
Cap Vert	-1,1%	1,6%
Côte d'Ivoire	-1,4%	2,2%
La Gambie	-0,9%	-1,4%
Ghana	-0,9%	3,3%
Guinée	-15,1%	-11,7%
Guinée Bissau	-1,6%	1,4%
Libéria	-6,5%	-4,9%
Mali	0,5%	-1,8%
Niger	0,6%	3,0%
Nigéria	-8,9%	11,0%
Sénégal	0,1%	2,1%
Sierra Leone	-9,7%	-6,4%
Togo	-0,1%	0,9%
Nombre de pays respectant le critère	5	7

Source : Rapports sur la situation économique et financière des Etats membres et la Commission de la CEDEAO

3.2.2.7. Stabilité du taux de change nominal

159. Aux termes du pacte de convergence et de stabilité macroéconomique, chaque Etat membre doit contenir la variation⁸ de son taux de change nominal dans la marge de $\pm 10,0\%$. Sur cette base, 13 pays (tous les Etats membres à l'exception de La Gambie et du Ghana) ont atteint la cible en 2012, conformément au tableau ci-dessus.

Tableau 15: Variations du taux de change nominal ($\pm 10\%$)

Norme	2011	2012
Bénin	1,4%	-4,8%
Burkina Faso	1,4%	-4,8%
Cap Vert	1,4%	-4,8%
Côte d'Ivoire	1,4%	-4,8%
Gambie	-6,9%	-12,2%
Ghana	-8,7%	-14,4%
Guinée	-16,7%	-2,4%
Guiné Bissau	1,4%	-4,8%
Libéria	-4,4%	1,3%
Mali	1,4%	-4,8%
Niger	1,4%	-4,8%
Nigéria	-5,2%	-9,8%
Sénégal	1,4%	-4,8%
Sierra Leone	-11,8%	3,3%
Togo	1,4%	-4,8%
Nombre de pays respectant le critère	13	13

Source : AMAO et la Commission de la CEDEAO

⁸ L'unité monétaire de référence utilisée pour évaluer le respect de ce critère est l'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) qui est lui-même égale au Droit de tirage spécial (DTS)

IV. HARMONISATION DES POLITIQUES ET ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

4.1. PROTOCOLES, CONVENTIONS ET ACTES ADDITIONNELS

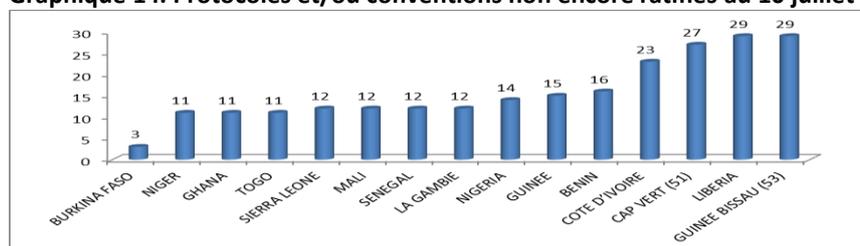
160. Dans le cadre de la mise en œuvre du processus d'intégration régionale au sein de la CEDEAO, de nombreux instruments juridiques ont été pris par les Hautes Autorités de la Communauté. La réalisation effective d'une union économique et monétaire dans l'espace CEDEAO dépend, dans une grande mesure, de la ratification et de la mise en œuvre effective de ces instruments juridiques. Au 10 juillet 2013, sur cinquante-quatre (54) protocoles /conventions adoptés, dix-sept (17) ne sont pas encore entrés en vigueur, douze (12) protocoles/conventions ne sont en vigueur que provisoirement.

Tableau 16. Etat de ratification de protocoles et/ou conventions au 10 juillet 2013

Pays	NOMBRE DE PROTOCOLES & CONVENTIONS RATIFIES
Burkina Faso	51
Niger	43
Ghana	43
Togo	43
Sierra Leone	42
Mali	42
Senegal	42
La Gambie	42
Nigeria	40
Guinée	39
Benin	38
Cote D'ivoire	31
Liberia	25
Guinée-Bissau (53 Signés)	24
Cap Vert (51signés)	24

161. Le graphique ci-après montre le nombre de protocoles et/ou conventions à ratifier par chaque pays. Il en ressort que le Burkina Faso est le pays qui a moins de textes à ratifier. Le Cap Vert⁹, la Guinée-Bissau¹⁰ et le Libéria sont les pays qui ont plus de textes à ratifier.

Graphique 14. Protocoles et/ou conventions non encore ratifiés au 10 juillet 2013



Source : Commission de la CEDEAO

⁹ Il n'a signé que 51 protocoles et/ou conventions.

¹⁰ Il n'a signé que 53 protocoles et/ou conventions.

4.2. MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA MONNAIE UNIQUE

162. Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la feuille de route pour le programme de la monnaie unique de la CEDEAO en 2020, les Institutions régionales chargées de sa mise en œuvre ont réalisées diverses activités au cours de l'année 2012. Rappelons que les institutions régionales intervenant dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route sont la Commission de la CEDEAO, l'AMAO, l'IMAO, l'ABAO et les banques centrales nationales des pays membres de la CEDEAO. Les activités réalisées au cours de l'année 2012 et courant 1er semestre 2013 (mars/avril) sont relatives aux aspects ci-après :

- ✓ Conduite de mission conjointe de la Surveillance multilatérale auprès des Etats membres ;
- ✓ Processus d'harmonisation des cadres légaux et statistiques des Finances publiques ;
- ✓ Processus d'harmonisation des statistiques ;
- ✓ Processus d'harmonisation des cadres réglementaires de la politique monétaire ;
- ✓ Missions auprès des Etats membres en vue de la suppression de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de la CEDEAO) ;
- ✓ Activités relatives à la libéralisation du compte capital au sein de la CEDEAO ;
- ✓ Activités visant l'intégration des marchés financiers au niveau de la CEDEAO;
- ✓ Cotation et transaction dans les monnaies de la CEDEAO.

4.2.1. Conduite de la Surveillance multilatérale

163. Les missions conjointes de surveillance multilatérale auprès des Etats membres ont été organisées conjointement avec l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), du 19 mars au 27 avril 2012 et du 10 septembre au 12 octobre 2012. Elles visent à évaluer les performances et l'état de convergence macroéconomique et de faire le point sur les réformes entreprises en matière d'harmonisation des politiques et de cadres institutionnels requis pour la mise en place de l'union économique et monétaire de la CEDEAO. Elles ont été réalisées après de tous les pays de la ZMAO et de deux pays de l'UEMOA (Burkina Faso et Sénégal). Au cours du 1er semestre 2013 les institutions régionales ont conduit une série de missions conjointes auprès desdits Etats membres.

164. A l'issue de ces missions, des recommandations sont formulées à l'endroit des Etats visités, dont notamment :

- ✓ la prise de dispositions pour la poursuite ou renforcement des mesures d'amélioration de la collecte des recettes fiscales et de la maîtrise des dépenses notamment les dépenses courantes ;

- ✓ la prise en compte des critères de convergence de la CEDEAO dans la mise en œuvre des programmes économiques nationaux et avec les partenaires financiers extérieurs ;
 - ✓ la poursuite de la mise à jour régulière de la base de données ECOMAC,
 - ✓ la modernisation des régies financières, leur interconnexion et la création d'écoles spécialisées pour la formation sur place des cadres des administrations des finances là où ils n'existent pas encore;
 - ✓ l'accélération du processus d'audit de la dette intérieure et de la mise en place d'un Comité National de la Dette Publique dans les pays qui n'en disposent pas ;
 - ✓ l'accélération de la formalisation des instances des CNC, la prise de dispositions pour assurer la production régulière des rapports sur la situation économique et financière des pays.
165. Les autres activités réalisées dans ce cadre sont relatives à la mise en place effective et l'opérationnalisation des CNC et le lancement de l'étude pour l'harmonisation des critères de convergences au sein de la CEDEAO.

4.2.2. Mise en place effective et l'opérationnalisation des CNC

166. La création des Comités nationaux de coordination (CNC) est prévue par les dispositions de la Décision A/DEC 7/12/99 du 10 décembre 1999 portant adoption des critères de convergence macroéconomiques dans le cadre du Programme de Coopération monétaire de la CEDEAO. La Décision A/DEC.17/12/01 portant création d'un mécanisme de surveillance multilatérale au sein des Etats membres de la CEDEAO a précisé que les Comités nationaux de politique économique (CNPE), déjà fonctionnels dans les pays de l'UEMOA, joueront le rôle de CNC. La mise en place et le fonctionnement effectif des CNC dans les Etats membres non UEMOA n'a pu se concrétiser qu'en 2009 avec le recrutement de macro-économistes et de secrétaires bilingues sur appui financier de la Commission de la CEDEAO à travers le 9ème FED. A ce jour, seul le Cap Vert ne dispose pas encore de cette structure.
167. Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles pour la surveillance multilatérale dans les États membres, la Commission de la CEDEAO a organisé des missions de suivi et d'évaluation auprès de certains CNC/CNPE au cours de l'année 2012 et courant 1er trimestre 2013. Ces missions visaient notamment à évaluer les activités de ces structures et à maintenir un dialogue politique avec les principaux intervenants impliqués dans la mise en œuvre du mécanisme de la surveillance multilatérale. La Commission a également organisé des réunions régionales des CNC à Ouagadougou (février 2012) et à Niamey (décembre 2012) et à Dakar (juin 2013), pour examiner les rapports sur la situation économique et financière des Etats membres de la CEDEAO.
168. Avant chaque réunion des CNC, le Secrétariat conjoint CEDEAO / UEMOA / AMAO / IMAO / BIDC se réunit pour examiner les rapports sur la situation économique et financière des pays. C'est dans ce cadre que deux réunions du Secrétariat ont été organisées en mai 2012 à Cotonou et en Novembre 2012 à Ouagadougou pour

examiner les rapports sur la situation économique et financière des Etats membres de la CEDEAO au titre de l'année 2011 et du premier semestre de l'année 2012. Ces réunions ont mis en évidence les progrès accomplis dans l'amélioration de la qualité de l'analyse et de la rédaction des rapports. Cependant, des efforts sont encore nécessaires pour se conformer pleinement au canevas proposé.

4.2.3. Révision et harmonisation des critères de convergence

169. La coexistence de trois mécanismes de la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO (UEMOA, ZMAO, CEDEAO) avec des critères souvent différents, rend difficile l'appréciation globale de la convergence des Etats qui peuvent être performants dans un système et ne pas l'être dans un autre. Pour pallier cette situation, la Commission de la CEDEAO a, en collaboration avec les institutions régionales (UEMOA, IMAO, AMAO) et avec l'appui financier de la BAD, réalisé une étude sur l'harmonisation des critères de convergence au sein de l'espace CEDEAO. Le rapport de cette étude a fait l'objet d'examen les 8 et 9 novembre 2010 et du 25 au 27 mai 2011 à Abuja. Elle a été validée au cours de la réunion du 27 au 29 juin à Dakar par le Sous-Comité technique interinstitutionnel du programme de la monnaie unique de la CEDEAO.
170. Les critères de convergence retenus par cette réunion ont été soumis à la réunion du Comité, Politiques Macroéconomiques de la CEDEAO tenue du 10 au 12 octobre 2011 à Lomé. Ledit Comité a approuvé les critères qui ont été soumis au Conseil de Convergence tenu le 14 octobre 2011 à Lomé qui les a entérinés et, recommandé au Conseil des Ministres de la CEDEAO leur transmission à la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement pour adoption dans le cadre du Pacte de convergence. Ces critères ont été intégrés au Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique (Acte Additionnel A/SA.04/06/12) adopté par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement le 29 juin 2012 à Yamoussoukro.

4.2.4. Harmonisation des cadres légaux et statistiques

4.2.4.1. Harmonisation des statistiques

171. Dans le cadre de l'harmonisation des statistiques, plusieurs actions ont été réalisées depuis 2010. Ainsi, le Comité technique de la CEDEAO sur les comptes nationaux a procédé à la mise en place de la Nomenclature des activités et des produits. La Nomenclature, son guide et le plan de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du SCN 2008 ont été validés en mai 2012 par le Comité technique régional. Dans le cadre, un groupe de travail des experts régionaux sur les statistiques de l'Indice des Prix à la Consommation a permis de réviser la feuille de route et les instruments de collecte de données. En outre, une plateforme commune de présentation de l'indice des prix à la Consommation dans la région a été développée et mise en œuvre.
172. S'agissant des statistiques de la balance des paiements, la note conceptuelle pour l'élaboration du programme régional sur l'harmonisation des statistiques de la balance des paiements a été adoptée en avril 2011 à Dakar par les représentants des Banques centrales et des ministères des finances. Ensuite, l'évaluation des

différentes pratiques dans les Etats membres a été réalisée permettant la production de quatre documents (guide méthodologique, diagnostic régional et cadre pour l'harmonisation des statistiques de la balance des paiements dans la région et un plan de renforcement des capacités) qui ont été validés en mars 2012 par Comité technique régional sur la balance des paiements.

173. Le document sur le diagnostic régional et le cadre du plan de renforcement des capacités pour l'harmonisation de la balance des paiements ont été examinés en Octobre 2012 par le Comité statutaire de la CEDEAO sur les statistiques qui a recommandé leur adoption par les instances régionales pour leur mise en œuvre dans la région.
174. Par ailleurs, la base de données de la surveillance multilatérale de la CEDEAO (ECOMAC) a été lancée officiellement au cours du Conseil des Ministres de la CEDEAO à sa séance d'août 2011. A ce jour, la base est opérationnelle et accessible en ligne sur l'adresse www.ecomac.ecowas.int.

4.2.4.2. Harmonisation de la fiscalité intérieure

175. En collaboration avec la Commission de l'UEMOA, la Commission de la CEDEAO, travaille avec les États membres pour harmoniser les listes et les taux de produits soumis aux droits d'accises. Ce travail devrait aboutir à l'harmonisation des deux directives existantes (celle de la CEDEAO et celle de l'UEMOA) sur les droits d'accises. Dans ce cadre, une réunion s'est tenue à Abuja du 3 au 5 avril 2013 entre les deux Commissions en vue d'harmoniser les fiscalités intérieures au sein de la CEDEAO. La réunion a permis de passer en revue les directives de la CEDEAO et celle de l'UEMOA en matière de la fiscalité intérieure, en mettant en évidence leur divergence. Les principales divergences entre les deux textes concernent notamment le nombre des produits soumis à taxation (14 produits pour l'UEMOA contre 19 produits pour la CEDEAO et les taux d'imposition. A l'issue de la rencontre les deux Commissions ont convenu d'une feuille de route portant sur le chronogramme et les actions d'harmonisation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et ainsi que des droits d'accises.
176. De même, la Commission de la CEDEAO a apporté une assistance technique et financière à la Gambie et au Liberia dans le cadre des travaux de mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ces appuis ont permis de mettre en place dans ces deux pays des comités de pilotage en charge de l'introduction de la TVA.

4.2.5. Harmonisation des cadres des finances publiques

177. L'harmonisation des cadres de gestion des finances publiques est une des activités prévues au niveau de la feuille de route du programme de la monnaie unique de la CEDEAO. Dans le cadre de la réalisation de cette activité, la Commission de la CEDEAO a commis des consultants la réalisation de quatre études, dont les versions préliminaires ont été présentées et examinées à Lomé, du 1er au 5 novembre 2010. A la suite de cette rencontre, une deuxième réunion a été organisée à Dakar du 20 au 24 juin 2011 pour examiner les versions améliorées.

178. Ces études visent à évaluer les méthodes d'élaboration, de présentation et d'exécution du budget, dans la perspective d'une harmonisation du cadre réglementaire de la gestion des Finances publiques au sein des Etats membres, d'améliorer la transparence des opérations des administrations publiques.
179. A ce jour, ces études ont connu des évolutions différentes.
- i. Etude sur le cadre comptable et statistique des finances publiques dans la région de la CEDEAO
180. Cette étude vise à analyser les cadres statistiques des finances publiques dans les Etats membres de la CEDEAO et les méthodes d'élaboration et de présentation des statistiques des Finances Publiques afin de recommander un cadre harmonisé. L'objectif est de faciliter la comparaison de données entre pays de la zone et de favoriser in fine la surveillance multilatérale des politiques économiques.
- ii. Étude sur le cadre juridique et institutionnel existant et les capacités des autorités nationales de gestion de la dette publique des Etats membres de la CEDEAO
181. Cette étude vise à évaluer les cadres actuels de la gestion de la dette publique dans les Etats membres de la CEDEAO. Elle met un accent particulier sur la formulation des réformes susceptibles de renforcer l'harmonisation et la coordination des politiques en matière de gestion de la dette publique dans la région CEDEAO. En outre, l'étude entend, entre autres, proposer un plan d'action pour l'élaboration d'un cadre harmonisé de politiques ainsi que des procédures de la gestion de la dette publique.
182. Faisant suite à la réunion de validation tenue du 15 au 17 mars 2012 à Banjul, il a été recommandé, entre autres, de procéder à l'harmonisation dans les domaines de la gestion de la dette publique dans les Etats membres de la CEDEAO. Dans ce cadre, la Commission de la CEDEAO avec l'appui de GIZ a engagé une consultation pour l'élaboration du projet d'harmonisation. Ce projet a été examiné au cours de la réunion technique organisée, les 25 et 26 mars 2013 à Abuja. A l'issue de la rencontre les participants ont recommandé, notamment que:
- ✓ chaque Etat doit définir sa stratégie d'endettement et systématiser les analyses de viabilité de la dette ;
 - ✓ les Etats soient invités à élaborer leurs programmes annuels d'endettement qui devraient être intégré au budget national en vue de permettre la maîtrise des risques et des coûts d'endettement ;
 - ✓ les Etats membres soient invités à bien surveiller les passifs conditionnels, au regard de leurs impacts au niveau des déficits publics des Etats.
- iii. Étude sur les lois existantes, des institutions et pratiques dans la passation des marchés publics dans les Etats membres de la CEDEAO

183. Le but de cette étude est d'analyser les dispositions juridiques et institutionnelles actuelles ainsi que les pratiques dans le domaine de la passation des marchés publics au sein des Etats membres de la CEDEAO et de proposer un plan d'action pour l'élaboration d'un cadre harmonisé en la matière.
184. A la réunion de validation tenue du 12 au 14 mars 2012 à Banjul, les experts des Etats membres ont recommandé la révision du rapport d'étude en vue de le mettre à jour et que les Directives de l'UEMOA en matière de passation des marchés publics servent de base de travail. C'est ainsi que la Commission de la CEDEAO avec l'appui de GIZ a engagé une consultation pour l'actualisation de l'étude et la préparation du projet d'harmonisation. Ce projet a été examiné au cours de la réunion technique organisée, les 25 et 26 mars 2013 à Abuja. A l'issue de la rencontre les recommandations ci-après ont été formulées:
- ✓ le processus d'harmonisation devrait impliquer les deux cadres administratifs et juridiques;
 - ✓ un cadre réglementaire pour les marchés devrait être élaboré pour le processus d'harmonisation;
 - ✓ le cadre réglementaire et juridique de l'UEMOA ainsi que l'outil de l'OCDE d'analyse de la conformité devront être utilisés comme outils de travail dans le processus de formulation de la stratégie d'harmonisation au sein de la CEDEAO.

4.2.6. Suppression de toutes les barrières tarifaires et non tarifaires à la libre circulation des personnes, des biens et des services au sein de la CEDEAO

185. La suppression des barrières à la libre circulation des marchandises permettra la consolidation de la zone de libre-échange et la réalisation de l'union douanière au sein de la communauté. De même, la suppression des barrières à la libre circulation des personnes favorisera la mobilité de facteur travail dans la région, condition nécessaire à la création de l'union monétaire.

4.2.6.1. Consolidation de la zone de libre échange

186. La consolidation de la zone de libre échange est mise en œuvre à travers le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLE). L'objectif du Schéma est de promouvoir le commerce intra-communautaire par l'élimination des entraves tarifaires et non tarifaires aux importations et aux exportations des produits originaires des Etats membres.
187. Pour atteindre cet objectif qui s'inscrit dans le moyen et long termes, la Commission de la CEDEAO a engagé plusieurs actions en vue de l'application effective par les Etats du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO. Il s'agit notamment de:
- ✓ l'analyse et la validation des dossiers de demande d'agrément accordés par les Comités Nationaux d'Agrément afin de les notifier à tous les Etats membres ;
 - ✓ la finalisation de l'harmonisation des textes réglementaires sur le commerce intra régional des deux institutions UEMOA-CEDEAO ;

- ✓ la mise en place d'un site WEB CEDEAO dédié au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO ;
 - ✓ l'instruction et le suivi des plaintes des opérateurs économiques sur les cas de violations des dispositions réglementaires sur le commerce intra-communautaire au Bénin, au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée.
188. Nonobstant des progrès enregistrés, la persistance des entraves non tarifaires continue de freiner le développement des échanges intra-communautaires.

4.2.6.2. Réalisation de l'Union Douanière

189. Dans le cadre de la mise en place d'une union douanière au sein de la CEDEAO, le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO (TEC) et ses mesures d'accompagnement ont été finalisés en 2012. En effet, les travaux ont permis, à la suite de l'adoption de la 5ème bande de 35%, d'obtenir un TEC comportant 5899 lignes tarifaires réparties en cinq (5) catégories en version SH 2007. Le projet de nomenclature, version SH 2007, approuvé par le Comité Conjoint de Gestion du TEC a été examiné avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et les observations faites ont été incorporées. La transcription du tarif en version SH 2012 est achevée. En outre, des mesures d'accompagnement et de sauvegarde du TEC CEDEAO ont été élaborées par les experts CEDEAO/UEMOA en vue de donner aux pays des instruments supplémentaires de protection et de flexibilité.
190. Il conviendrait de signaler que le TEC CEDEAO a été adopté lors de la réunion du Comité Ministériel de Suivi (CMS) à Praia en mars 2013 et les discussions sur le Prélèvement Communautaire d'Intégration sont en cours au plus haut niveau.

4.2.6.3. Libre circulation des personnes et droit d'établissement

191. La liberté de circulation des citoyens de la communauté au sein de la CEDEAO et le droit d'établissement dans les Etats membres constituent un des piliers du processus d'intégration.
192. Dans ce cadre, la Commission a procédé avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à l'ouverture dans certaines frontières, de centres d'information et d'observation sur la libre circulation qui servent à sensibiliser les citoyens de la Communauté, les migrants et les agents de l'Etat, sur la nécessité d'appliquer tous les textes de la CEDEAO relatifs à la libre circulation des personnes et biens, le droit de résidence et le droit d'établissement.
193. A ce jour, onze (11) Etats membres ont adopté le modèle standard du passeport CEDEAO contenant des spécifications techniques conformes aux normes de l'OACI.
194. Pour ce qui concerne le renforcement des capacités, le Module de formation sur la libre circulation à l'intention des institutions de formation des agents de contrôle, élaboré avec l'aide des experts en migration de l'Union européenne (MIEUX), a été adopté. L'objectif visé est d'harmoniser la formation au sein de la région de la CEDEAO afin de mettre en place un système homogène de procédures en matière de gestion des frontières. Le manuel de formation intègre également des questions relatives aux droits de l'homme et au droit du travail.

195. Des infrastructures communes transfrontalières en matière de santé, de conservation et de stockage de produits alimentaires et autres réalisations sociales ou économiques ont été réalisées et d'autres sont en cours de réalisation ou de conception dans les zones de Sikasso-Korogho-Bobo-Dioulasso, Ségambie Méridionale, Mano River Union et Kano-Katsina-Maradi. La Commission œuvre également à la recherche de partenaires extérieurs pour la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière.
196. Dans le domaine du tourisme, la Commission a révisé les normes régissant la classification des hôtels, des motels et des auberges adoptés par les Ministres de la CEDEAO en charge du tourisme. Le travail se poursuit sur l'élaboration d'un guide touristique « Destination CEDEAO ».

4.2.7. Harmonisation des cadres de politique monétaire

197. Dans le cadre de la création de la monnaie unique de la CEDEAO, il est envisagé l'harmonisation des règles, des pratiques et des procédures de politique monétaire dans le but ultime de parvenir à un cadre commun de politique monétaire pour les banques centrales de la CEDEAO. A cet effet, un atelier régional a été organisé en novembre 2011 à Accra qui a permis de faire une analyse comparative des cadres de politiques monétaires en vigueur dans la région, dont le rapport a été soumis aux instances de l'AMAO. Suite aux orientations de ces instances, un atelier a été organisé à Banjul, du 27 au 29 juin 2013, pour analyser le cadre de politique monétaire proposé par l'AMAO.

4.2.8. Harmonisation du cadre comptable et de *reporting* des banques et autres institutions financières

198. Cette activité vise à parvenir à un cadre de rapport comptable et financier harmonisé pour les banques dans l'espace CEDEAO, en conformité avec les IFRS. Cette proposition comprendra, entre autres, les questions relatives au cadre légal, à la divulgation d'informations, au contenu et au format de présentation aussi bien qu'à l'harmonisation de l'exercice comptable.
199. En plus des informations collectées relatives aux cadres comptables et de *reporting* des banques et autres institutions financières au niveau des Etats membres, l'AMAO a organisé un atelier en septembre 2012 à Conakry. Cette rencontre régionale a permis de faire une analyse comparative des cadres comptables et de *reporting* des banques et autres institutions financières et d'adopter les normes IFRS comme base d'harmonisation. Sur cette base, le Comité des Gouverneurs des Banques centrales des Etats membres de la CEDEAO a invité les pays membres à adopter les normes IFRS et demandant à l'AMAO d'assurer le suivi du processus dans le cadre des missions de surveillance multilatérale.

4.2.9. Harmonisation du cadre réglementation et de supervision des banques et autres institutions financières

200. Cette activité de la feuille de route vise à permettre à la CEDEAO de disposer d'une législation financière et bancaire harmonisée répondant aux normes internationales, en particulier les principes de base de Bale I et II. Sa réalisation permettra de renforcer la stabilité du secteur financier de la sous-région. Ainsi, suite à l'organisation d'un atelier régional permettant de faire une analyse comparative des cadres actuels et d'élaborer un planning d'harmonisation, un schéma détaillé de mise en œuvre de l'harmonisation a été élaboré.

4.2.10. Stabilisation des taux de change

201. L'AMAO procède au calcul quotidien des taux de change et à la publication de rapports périodiques. Elle a également réalisé une étude sur le désalignement des taux de change et son impact sur le projet de monnaie unique. En outre, la réflexion est toujours en cours sur les modalités de mise en place du mécanisme de change de la CEDEAO.

4.2.11. Harmonisation de la réglementation régissant les transactions des comptes courants et de capital au sein de la CEDEAO

202. L'objectif de cette activité est de proposer un cadre réglementaire harmonisé visant la libéralisation des comptes courant et de capital au sein de la CEDEAO. Dans ce cadre, suite à la collecte de l'information relative aux législations des Etats en matière de relations financières extérieures, un rapport portant analyse comparative des cadres législatifs actuels a été réalisé par l'AMAO avec le concours de WAIFEM. Sur la base de ce document, un atelier régional a été organisé à Dakar, du 13 au 15 mai 2013 pour discuter des modalités d'élaboration d'un cadre règlementaire harmonisé en la matière.

4.2.12. Intégration des marchés financiers

203. Au regard de l'importance de l'intégration des marchés financiers pour la réussite de l'intégration monétaire, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec l'Association des Banquiers de l'Afrique de l'Ouest (ABAO), a lancé en février 2011 le processus visant la création d'un système régional de paiements et de règlement au sein de la CEDEAO.
204. Il convient de signaler la signature en janvier 2013 de la charte du Conseil Ouest africain de l'intégration du marché des capitaux. En ce qui concerne les assurances, la Commission a réalisé une étude de faisabilité pour la mise en place de l'agence de garantie des investissements au sein de la CEDEAO afin de faire face aux risques politiques. Cette étude sera soumise pour adoption aux ministres sectoriels afin de poursuivre la réalisation du projet.
205. S'agissant du marché financier, un consultant a été désigné pour réaliser une étude de faisabilité sur le système de paiement et de règlements interbancaires

transfrontaliers, identifié comme élément nécessaire pour faciliter l'intégration des marchés monétaire et financier et l'inclusion financière dans la région.

206. Il est également prévu la mise en place d'une centrale des risques de crédit, accessible à toutes les Institutions financières au niveau de la région et contenant les informations sur tous les débiteurs résidents, ou ayant obtenu un prêt dans un établissement de crédit opérant, dans la région CEDEAO.

4.2.13. Cotation et transaction dans les monnaies de la CEDEAO

207. L'AMAO a réalisé en 2010 une étude sur « la Convertibilité et l'utilisation des Monnaies Nationales dans les Transactions Intra-Régionales » qui a été soumis à l'examen du Comité des Gouverneurs lors de sa session de juillet 2010 à Banjul. Ce Comité a estimé qu'il était nécessaire d'adopter une approche prudente en raison de l'existence de désalignement de taux de change réels de plusieurs monnaies et d'attaques spéculatives potentielles. Dans cette activité, une étude est en cours de réalisation par la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec l'ABAO. L'objectif global est de développer le cadre approprié et l'arrangement institutionnel pour la promotion et la réalisation de la cotation et d'échanges en monnaies nationales de la CEDEAO.

4.2.14. Achever la mise en place des infrastructures de paiements en Gambie, en Guinée, en Libéria et en Sierra Leone

208. Lors de sa quatrième réunion qui s'est tenue en septembre 2012, le Comité de Pilotage du Projet a procédé à une modification de la date de réalisation du Projet qui est passée du 31 décembre 2012 au 30 juin 2014. Les prochaines étapes comprennent la recherche d'appui technique et financier pour l'infrastructure des systèmes de paiements des Banques Centrales de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) et la mise en relation les systèmes RTGS des NCB avec la plateforme centrale.
209. Sur cette activité, la situation diffère d'un pays à l'autre. En effet, en Gambie, la mise en œuvre de l'ACP/ACH a été achevée en décembre 2011 et le RTGS a démarré et est effectivement fonctionnel depuis le 16 Décembre 2011. En Guinée, la date de démarrage de l'ACP/ACH a été modifiée et est passée du 13 Décembre 2013 au 3 Février 2014, en raison des retards accusés dans le respect des délais convenus pour la réalisation des conditions préalables en Guinée. Au Libéria, le lancement de la composante ACP/ACH est prévu pour le 27 juin 2014. En Sierra Leone, la mise en œuvre de l'ACP/ACH a été achevée et a démarré le 05 août 2013 et est effectivement fonctionnel.

V. PERSPECTIVES

210. Dans un contexte de la légère accélération de la croissance de l'économie mondiale, qui est projetée à 2,9% en 2013 contre 3,2% en 2012, l'Afrique subsaharienne enregistrerait un taux de croissance réel de 5,0%. Ce regain d'activité en Afrique au Sud du Sahara serait imputable au dynamisme de la production dans le secteur des ressources naturelles qui renforcent les dépenses publiques, en particulier dans les projets d'infrastructures.
211. Au niveau de l'Afrique de l'ouest, les perspectives de croissance restent favorables avec une hausse de 6,3% du PIB réel en 2013 contre 6,6% en 2012. Cette croissance serait liée, notamment à la reprise attendue de la demande mondiale de minerais et d'hydrocarbures, ainsi que l'amélioration de la production dans le secteur agricole. Le dynamisme de l'économie régionale serait soutenu par la consolidation de la croissance dans les principales économies de la CEDEAO ; à savoir : le Nigéria (6,9%), la Côte d'Ivoire (9,0%), le Ghana (8,0%) et le Sénégal (4,0%). En outre, d'autres Etats membres tels que la Sierra Leone (14,6%), la Gambie (6,4%), le Liberia (8,1%), le Burkina Faso (6,8%), le Mali (5,1%), le Togo (5,6) et Bénin (6,1%) enregistreraient des taux de croissance soutenus.
212. Au titre de l'inflation, malgré les fluctuations dues aux effets de la pluviométrie sur la production agricole, les tensions inflationnistes enregistreraient une tendance baissière en 2013 au sein de la CEDEAO, passant d'un taux moyen de 9,8% en 2012 à 8,3% en 2013. Cette baisse de l'inflation globale en 2013 serait due aux bonnes performances réalisées par des pays habituellement inflationnistes comme la Sierra Leone (10,3% contre 13,8% en 2012), la Guinée (12,0% contre 15,2%) et le Nigeria (9,9% contre 12,2%) et le . La mise en œuvre des politiques monétaires prudentes favoriserait également la maîtrise de l'inflation en 2013.
213. S'agissant des finances publiques, la réduction du déficit public de la région en 2013 serait en liaison avec l'amélioration des déficit budgétaire dans la plupart des pays membres.
214. Fort de l'excédent du Nigéria qui serait de 5,5% du PIB en 2013, la situation du compte courant extérieur de la CEDEAO resterait excédentaire, bien qu'en recul, passant de 1,1% du PIB en 2012 à 0,4% en 2013. Ce résultat serait essentiellement dû au repli de l'excédent du Nigéria, ainsi qu'à la dégradation du solde extérieur de la Côte d'Ivoire (-2,7% contre -2,2% en 2012).
215. Dans le cadre du renforcement du mécanisme de la surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des Etats membres, des missions conjointes auprès des Etats membres se poursuivront. De même, les réunions régionaux des CNC seront maintenues au regard de leur importance dans le mécanisme. Dans ce contexte, la Commission de la CEDEAO poursuivra le renforcement des capacités des Comités Nationaux de Coordination (CNC) et le suivi de la production régulière des rapports trimestriels par les CNC. En particulier, le renforcement des capacités techniques serait nécessaire pour permettre aux CNC de produire les Programmes Pluriannuels de Convergence dans le cadre du Pacte de Convergence et de Stabilité Macroéconomique adopté en juin 2012 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

216. Dans un contexte international marqué par le ralentissement de la croissance économique, le dynamisme des économies de l'Afrique de l'ouest s'est consolidé. Toutefois, ce dynamisme ne s'est pas traduit dans l'amélioration de performance au niveau de la convergence macroéconomique des Etats membres. Appréciée sur la base du nombre de pays ayant respecté les normes de convergence, la situation se présente comme suit :
- ✓ Sept (7) Etats contre 9 en 2011 ont respecté le critère relatif au ratio du déficit budgétaire/PIB;
 - ✓ Huit (8) Etats contre 9 ont atteint la cible de l'inflation moyenne annuelle;
 - ✓ Catorze (14) pays contre 15 ont respecté le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la Banque centrale;
 - ✓ Deux (2) pays contre 10 en 2011 ont atteint la cible relative aux réserves extérieures brutes en mois d'importations;
 - ✓ Onze (11) pays contre 14 ont respecté la norme relative à l'interdiction d'accumuler les arriérés de paiements intérieurs et extérieurs sur la période de gestion courante;
 - ✓ Aucun Etat membre a atteint la cible relative au ratio recettes fiscales/PIB nominal en 2012 contre un Etat un an plus tôt. Toutefois certains pays comme la Guinée et le Sénégal sont proches d'atteindre la cible;
 - ✓ Maintien à trois (3) le nombre d'Etat ayant respecté le ratio masse salariale/recettes fiscales totales;
 - ✓ Dix (10) Etats membres contre 11 en 2011 ont respecté la norme relative au ratio des investissements publics financés sur les ressources internes/recettes fiscales;
 - ✓ Huit (8) contre 5 Etats en 2011 ont respecté le critère relatif au taux d'intérêt réel;
 - ✓ Maintien à 13 du nombre des Etats membres ayant respecté les normes relatives à la stabilité du taux de change nominal et le ratio de dette publique totale en % du PIB.
217. Toutefois, sur la base du nombre de critères respectés par pays, seulement 3 pays ont enregistré une performance inférieure à celle de l'année précédente ; les autres ayant enregistré la hausse de entre un (1) et trois (3) critères respectés par rapport 2011.
218. L'analyse des performances macroéconomiques des Etats membres montre que les efforts doivent être concentrés au niveau des finances publiques, notamment dans la mobilisation des recettes fiscales et la maîtrise des dépenses courantes, en vue de favoriser la réduction du déficit budgétaire, la baisse du ratio masse salariale sur les recettes fiscales et la hausse des ressources consacrées à l'investissement public.

219. En termes de recommandations, celles-ci-après sont formulées à l'endroit des Etats membres :

✓ **Au titre Secteur réel :**

- i. poursuivre les efforts visant la diversification des économies, la structuration et le soutien aux filières agricoles, la réalisation des infrastructures ;
- ii. intensifier les efforts visant l'amélioration du climat des affaires et de l'offre de l'énergie électrique ;

✓ **Au titre des finances publiques:**

- iii. poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et le renforcement des contrôles ;
- iv. assurer une maîtrise des dépenses courantes.

✓ **Au titre de la situation monétaire:**

- v. mettre en œuvre une politique monétaire prudente en vue de contribuer à la maîtrise de l'inflation.

✓ **Au titre du secteur extérieur:**

- vi. Consolider les réserves extérieures brutes à travers le renforcement des excédents des balances des paiements ;

✓ **Au titre de l'harmonisation et des arrangements institutionnels**

- vii. Veiller à la ratification et la mise en œuvre effective des protocoles et conventions adoptés dans le cadre de la réalisation des objectifs de la CEDEAO ;
- viii. élaborer et transmettre à la Commission de la CEDEAO, dans les délais, les rapports périodiques conformément au guide d'élaboration desdits rapports et accompagnés des annexes statistiques conformes aux tables de la base de données ECOMAC sous format Excel ;;

✓ **Au titre de la base de données ECOMAC**

- ix. Prendre les dispositions pour mettre à jour régulièrement la base de données ECOMAC.

220. La recommandation à l'endroit de la Commission de la CEDEAO

- x. Prendre les dispositions pour participer effectivement aux séances des missions du FMI/Banque Mondiale au titre de l'article IV des statuts du Fond Monétaire International en vue de mieux accompagner les actions de développement des Etats membres et favoriser la prise en compte de leurs engagements au niveau communautaire dans les programmes avec les partenaires techniques et financiers.